

Tél. : 037 76 28 20 / 037 76 99 85

Fax : 037 66 07 71

BP 178 Quartier administratif

Président

Ahmed Lahlimi Alami
Haut Commissaire au Plan

Création, rédaction en chef

Ahmed El Kohen Lamrhili

Comité scientifique

Mustapha Afkir
Abdelhak Allalat
Jamal Bourchachen
Mohammed Doudich
Ali El Akkaoui
Abderrahmane Haouach
Ahmed Jmila
Ahmed Ibrahim
Abdellatif Lfarakh
Abdelaziz Maalmi

Editeur

CND

(Centre National de Documentation)

Tél. : 037 77 10 32 / 037 77 09 84

037 77 30 08

Fax : 037 77 31 34

Haut-Agdal, Rabat

Dépôt légal

2004/0139

ISSN 1114-8411

Publication

Haut Commissariat au Plan

E-mail :

cahiersduplan@yahoo.fr

Site : www.hcp.ma

Pré-presse

Diwan 3000

Tél. : 037 68 16 96 / 97, Rabat

Imprimerie

El Maârif Al Jadida

Tél. : 037 79 47 08 / 09, Rabat

s o m m a i r e

Présentation des travaux du forum sur la société marocaine

Ahmed LHLIMI ALAMI **4**

**Quelle est la meilleure posture pour le Maroc ?
Synthèse et conclusions**

Xavier GUILHOU **10**

**Incitations fiscales : Fondements et problèmes
méthodologiques d'évaluation**

Mohamed TAAMOUTI **21**

**Modèle macro-économétrique à court et moyen
termes de l'économie marocaine**

Jamal BAKHTI et Moulay Ali SADIKI **30**

**Parc logement et structure sociale dans la périphérie
urbaine casablancaise**

El-Houssine NEJMI **38**

Les Cahiers du Plan publient les articles dans la langue où leurs auteurs les ont rédigés. Le contenu de ces articles n'engage que leurs auteurs. Des extraits de cette publication peuvent être consultés sur le site du Haut Commissariat au Plan : www.hcp.ma

Présentation des travaux du forum sur la société marocaine *



Par Ahmed LAHLIMI ALAMI, Haut Commissaire au Plan

Les travaux que nous menons, depuis le début de l'année 2005, sous l'intitulé Prospective « Maroc 2030 » ont bénéficié du privilège du Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi. Qu'il me soit, ici, permis de réitérer, pour cela, à son Auguste personne l'expression de notre déférente gratitude.

Je voudrais vous rappeler que le premier forum intitulé « le Maroc dans son environnement géostratégique et économique », organisé en trois sessions de deux journées chacune, a constitué une étape importante de ce processus de réflexion.

Nos travaux, aujourd'hui et demain, constitueront la deuxième composante de cette réflexion menée dans le cadre des forums, en attendant que d'autres travaux à caractère sectoriel ou thématique viennent en compléter et préciser les données et les conclusions.

Les travaux du premier forum nous avaient amenés à nous pencher sur les données et les perspectives d'évolution, dans les 25 années à venir, de l'environnement géostratégique de notre pays, de l'économie mondiale et des principaux secteurs de notre économie nationale. Ils nous ont, ainsi, permis de situer les enjeux, pour notre pays, des grandes confrontations économiques entre les partenaires les plus puissants du siècle. Dans ce cadre, nous avons pu évaluer les opportunités et les contraintes d'un partenariat avec l'incontournable Euro-méditerranée et d'un régionalisme ouvert à la chilienne, l'un et l'autre à la lumière des données de notre géographie, de notre histoire et de nos valeurs culturelles et spirituelles. Ils

* Forum organisé à Casablanca les 25 et 26 novembre 2005 sous le thème « la société marocaine : permanences, changements et scénarios pour l'avenir »

nous ont aussi amenés à nous arrêter sur les forces et faiblesses de notre économie nationale soumise aux impératifs de compétitivité dans ces contextes subissant eux-mêmes le phénomène d'une mondialisation croissante.

Notre réflexion, aujourd'hui, s'inscrit dans le prolongement de celle qui a été ainsi engagée. Quelles que soient les opportunités que nous offrirait, dans l'avenir, la géostratégie et l'économie monde ou encore notre capacité de croissance économique, l'on se doit, impérativement, d'évaluer la capacité de notre société à tirer profit des avantages, à conjurer les menaces et à assumer les réformes et les évolutions requises à cet effet. C'est cette évaluation que nous nous proposons d'effectuer au cours de ce forum.

Les travaux devraient avoir, ainsi, un double objectif : présenter un état des lieux des grands problèmes à caractère sociétal qui se posent à notre pays d'une part, et, esquisser, à leur lumière, les scénarios possibles pour l'avenir de la société marocaine d'autre part. Sans prétendre à l'exhaustivité, les quatre axes retenus et les thèmes qui y sont traités recouvrent les principaux sujets qui constitueront le débat social à venir et les défis que la société marocaine devra relever pour la réalisation des objectifs qu'elle veut atteindre, notamment sa modernisation et son ouverture.

Quatre axes constituent la matrice d'où sont extraits les thèmes prioritaires qui seront traités dans ce forum. Bien que chaque thème soit circonscrit à un domaine précis, il est largement ouvert sur les autres, les complète parfois et les éclaire selon le point de vue adopté par chacun des conférenciers.

1. Le morphologique. Cet axe a trait aux changements structurels que la société marocaine connaît depuis, au moins, l'indépendance jusqu'à nos jours. Les tendances lourdes qui touchent la démographie, la stratification sociale, l'occupation de l'espace ou l'urbanisation, par exemple, y sont analysées et des leçons pour l'avenir sont tirées.

2. Les processus de socialisation, de formation et de qualification professionnelle. Les études proposées par les experts sont centrées sur les deux institutions cardinales, la famille et le système d'enseignement, lieux de formation et de qualification des générations

futures. On y analyse les questions relatives aux conséquences de leurs mutations et leurs fonctions sociales, en particulier la formation des élites et la préparation aux métiers de l'avenir dans l'économie mondialisée, qui seront essentiellement fondées sur l'invention et l'innovation.

3. L'action collective et les mouvements sociaux. L'attention sera centrée sur les protagonistes majeurs de l'action collective, entendons les institutions étatiques, les partis politiques, les syndicats, enfin les nouveaux mouvements sociaux (mouvements fondamentalistes, régionalistes, culturalistes, féministes, les composantes de la société civile). Un des points qui seront abordés portera sur les relations entre l'Etat et la gouvernance et sur la place de celui-ci dans la société marocaine.

4. Le normatif enfin. Le système de croyance, de normes, de valeurs sous-tend les comportements individuels et sociaux et organise les modes de vie en société. A côté de la religion qui constitue le socle de ce système, on s'interroge également sur les transformations des normes traditionnelles, leurs modes d'adaptation ou de disparition et sur l'émergence d'un nouveau système normatif, caractérisé par sa diffusion lente mais parfois irréversible, et qualifié communément de modernité ou de système de valeurs mondialisées. Ce conflit des valeurs est une donnée fondamentale de la société marocaine. Il est à l'origine de nombreux problèmes identitaires que les sociétaires se posent.

Pour éclairer les travaux de ce forum et en animer les débats, nous bénéficions du savoir, de l'expérience et, surtout, de l'amitié d'éminents universitaires, chercheurs et experts nationaux et internationaux issus d'horizons intellectuels différents et reconnus pour leur compétence dans les domaines qui sont les leurs. Qu'ils veuillent bien, ici, recevoir l'expression de nos vifs remerciements et de notre sincère gratitude.

Il est certain que notre pays a changé, qu'il change et qu'il changera encore. Il y a cinquante ans, notre société était en majorité rurale. Elle en avait les valeurs, et cette exigence de la continuité identitaire par référence à l'histoire et face aux changements à la tradition. La modernisation, contemporaine de la colonisation, avait commencé par marquer le pays d'un dualisme fort, transformant son économie et ses infrastructures



Une vue de l'assistance

matérielles sans fondamentalement toucher les masses rurales, la bourgeoisie des villes anciennes, les élites traditionnelles. Elle avait, par contre, fait émerger une élite politique nationale qui souhaitait reconstruire la société pour la faire entrer dans le progrès social et économique dont l'image valorisante lui était renvoyée par l'environnement international immédiat de son pays. Les cinquante ans d'indépendance ont continué à avoir cette même ambition.

Aujourd'hui, notre pays est différent mais il est aussi le même. Il vit cette coexistence historique de la tradition et du moderne dans des tensions multiples dont on peut attendre aussi bien des crises handicapantes que des élans novateurs. Cette coexistence continue, en effet, à marquer notre réalité sociale. Selon ce que nous en ferons, elle sera une richesse porteuse d'un progrès si nous savons bien gérer notre héritage culturel ou au contraire un facteur de désagrégation sociale si nous inscrivons notre attachement légitime à notre identité dans une culture du ressentiment, du rejet des valeurs universelles et du repli sur celles qu'à tort nous aurions sacrées par incapacité de les soumettre à une critique rénovatrice de leur contenu et de leur finalité.

La modernisation de notre société est, d'abord, le phénomène le plus visible. Notre population est

désormais en majorité urbaine, notre économie s'est ouverte sur le monde, notre jeunesse, pleine d'ambition, aspire au changement social sans souvent, il est vrai, bien savoir lequel. Nos villes sont devenues les centres où cette modernité s'exprime le plus dans ses promesses les plus convaincantes autant que dans ses tolérances paradoxales de la pauvreté et de la misère sociale. Le discours politique qui alimente nos partis politiques, notre société civile naissante et nos médias se fonde, partout, sur le désir de progrès. Il s'accompagne des notions, déjà bien perçues, de démocratisation, de bonne gouvernance, d'éducation, d'égalité des sexes, de développement humain. L'accès aux médias, l'engouement pour l'internet, l'émigration, la liberté d'information, exceptionnelle dans le monde arabe, modèlent des aspirations définitivement tournées vers le progrès social.

Mais notre société est aussi profondément marquée par son héritage. Son caractère le plus fort est, à cet égard, l'empreinte de notre histoire et l'impact que celle-ci a eu sur notre identité nationale. Nous sommes un vieux pays dont la civilisation et la culture plongent leurs racines dans un très long continuum et dans un particularisme singulier. Notre histoire décline un caractère unique dans l'aire arabo-islamique. Aux premiers temps de l'Islam, notre pays a su, comme

alors l'ensemble du Maghreb, affirmer son individualité, mettant en avant son originalité en matière religieuse, et en se donnant des dynasties indépendantes de l'autorité califienne. Lorsque les Ottomans établirent leur suprématie sur toute la Méditerranée musulmane, notre pays fut le seul à échapper à leur emprise. La colonisation fut traumatisante mais elle fut particulièrement courte - vingt années seulement de protectorat relativement paisible - entre le dernier combat, en 1933, de ladite « pacification » et la déposition de Sa Majesté Mohammed V, en 1953. Les temps de l'indépendance furent marqués par la même originalité. Alors que les vieilles nations arabes furent toutes confrontées à des expériences politiques qui s'avérèrent souvent dévastatrices pour leurs sociétés et pour la continuité de leur héritage social et historique, notre pays, lui, échappa à cette déstructuration. Il s'engagea par contre, au travers, certes, de nombreuses crises et au prix d'un lourd tribut payé par une partie de ses élites porteuses d'utopie et de courageux rêves pour leur pays, dans un changement progressif qui sut ne pas renier l'essentiel de sa culture, de sa religion et de ses traditions. Cette continuité a certes conféré à notre pays une identité particulièrement forte et on doit, sans nul doute, y voir l'une de nos richesses et y puiser, même, quelques motifs de fierté.

Nous ne pouvons, cependant, alors que nous allons consacrer le moment de ce forum à une réflexion prospective sur notre société, échapper à des interpellations contradictoires. Nous devons répondre à plus d'un questionnement légitime. Continuité remarquable ? Oui, mais on peut, cependant, aussi, être amené à se demander s'il n'y a pas dans cette continuité les racines de bien des faiblesses. Dans quelle mesure la préservation de l'héritage ne serait-elle pas un conservatisme qui aurait freiné l'évolution des rapports sociaux et politiques lesquels auraient pu être beaucoup plus forts. La force des traditions perçue comme un véritable capital culturel ne pourrait-elle pas être, aussi, considérée comme l'un des freins qui s'opposent au progrès social ? Comment faudrait-il, alors, évaluer notre identité nationale ? Comme la source du conservatisme social qui caractérise indéniablement une bonne partie du corps social ? Ou, au contraire, comme une force intérieure qui pourrait aider les individus à vivre le changement social en se

préservant du laminage culturel et social, encore plus menaçant, à l'ère de la mondialisation accélérée ? En d'autres termes, le progrès de notre pays implique t'il nécessairement le reniement ou, au contraire, un simple redimensionnement, voire une rénovation d'un héritage vécu par notre société comme une dimension fondamentale de son identité. Dans quelles limites les unes et les autres de ces implications sont-elles possibles et avec quelles conséquences ?

Les thématiques, qui seront examinées dans le cadre de ce forum sur les enjeux sociétaux, vont certainement apporter des éclairages multiples sur ces interrogations et, après les exposés et les débats, nous serons, peut être, mieux à même d'en apprécier les conséquences. L'exercice le plus important auquel nous sommes, me semble t'il, conviés est, cependant, de tenter de faire un saut dans le futur. Où va notre société à la fois désireuse de changement social et encore largement déterminée par ses attitudes conservatrices ? En simplifiant beaucoup pour les besoins de notre réflexion collective, on peut – tout reniement intégral de notre héritage culturel étant exclu – ramener cette interrogation à une seule alternative : ou nous nous laissons dépasser par nos inerties et entrons dans un processus d'instabilité et de dégradation sociales accompagné, fatalement, d'une marginalisation économique et politique dans notre environnement international, ou bien nous tirons de nos atouts la force intérieure requise pour entrer dans une dynamique de renouveau, de créativité et de dépassement de nos inerties.

Le premier terme de l'alternative peut, malheureusement, se nourrir de quelques tendances décelables dans notre réalité sociale. Nous les avons déjà abordées au cours de notre dernier forum. La population du pays, en dépit de l'infléchissement de la croissance démographique, croîtrait encore de façon conséquente. La pression dans les villes deviendrait de plus en plus forte en termes d'emplois à créer, en termes de logements et de services publics, en termes d'efficacité de la gouvernance locale. La population rurale diminuerait fortement en proportion mais pas en nombre. Sa pression sur les ressources devrait compromettre, de plus en plus, les équilibres du milieu naturel ainsi que les chances de le préserver durablement. Les inégalités de la répartition des

revenus, aujourd'hui fortes, ne pourraient se réduire qu'au prix de grandes réformes et d'un contrat social s'inscrivant dans la durée. La pauvreté dans le monde rural et urbain, aussi, risquerait de marginaliser une partie de la population. Elle serait, demain, en particulier, le lot des vieillards aux faibles ressources, abandonnés par des jeunes incapables d'assumer les anciennes solidarités qui leur évitaient, autrefois, la déchéance physique et psychologique. Les larges franges de notre société rurale s'appauvriraient davantage et vieilliraient beaucoup plus fortement que la société urbaine.

Avec de telles tendances, nous devons, impérativement et sans complaisance, évaluer les chances de notre pays de réussir une bonne insertion dans la dynamique d'une économie globalisée. Quelles voies lui restent-elles ouvertes pour que s'affirme une classe d'entrepreneurs capable de relever rapidement le défi de la compétitivité ? Pour que les détenteurs de capitaux manifestent une plus grande capacité de prise de risques ? Pour dépasser l'héritage d'un long protectionnisme et d'une culture tenace de l'argent trop facile pour rompre avec une vision économique restée, en trop grande partie, celle de l'économie de rente. Présentant l'un des plus forts potentiels, à quelles conditions les PME seraient-elles mieux insérées dans la modernisation et dans l'économie financière ? A quelles conditions une politique économique et financière pourrait-elle devenir plus soucieuse de régulation sociale, modifier les rigidités actuelles des structures sociales et contribuer à l'émergence, à grande échelle, d'une classe moyenne tournée vers l'initiative économique et soucieuse de progrès social et culturel ? Comment pourraient se résorber les déficits considérables accumulés dans le domaine de la scolarisation et de l'éducation et assurer une ouverture plus grande sur la mobilité sociale ? Si elle se trouvait condamnée à longtemps tolérer des espaces de marginalisation d'une partie importante de ses composantes, notre société pourrait être confrontée à de graves conflits de valeurs. Quelles perspectives pour une gestion de tels conflits pour conjurer leurs effets potentiellement ravageurs ? Comment gérer cette sollicitation permanente de notre société par l'information, par l'étalage de biens de consommation inaccessibles, par les valeurs de la modernité, si elle

continuait à être dépourvue des ressources matérielles et des dispositions culturelles pour y accéder ?

Une telle société serait-elle condamnée à n'avoir d'autres choix que la tentation du repli sur les seules valeurs qu'elle connaît bien, celles des comportements familiaux, celles de la soumission de la femme, celles d'une pratique religieuse exacerbée, celles d'une disposition à se soumettre à toutes les formes d'arbitraire ou à les commettre en toute bonne conscience ? Un tel scénario ne peut, de toute évidence, être accepté par notre pays.

D'autres voies restent ouvertes. La première exigence pour en prendre le chemin est, d'abord, d'en avoir une vision réaliste. La deuxième exigence est d'avoir la volonté politique d'en accepter les implications en termes de réformes et de sacrifices. La troisième exigence est l'appropriation de cette vision par tout un peuple pour qu'elle soit transformée en un capital d'espoir. Notre société est capable d'entrer dans une spirale de progrès social, si elle a les raisons d'avoir confiance en elle-même et de croire à un autre futur, si elle réalise, globalement, en son sein un équilibre intérieur fort. Cela signifierait qu'elle aurait su trouver les motivations pour entrer dans une dynamique d'initiatives et de prises de risques, qu'elle se serait persuadée des valeurs positives de la modernité, sans pour autant renier son identité profonde, mais, au contraire, en en valorisant les valeurs positives et en en marginalisant les anachronismes.

Parmi les valeurs de la modernité auxquelles nous sommes, aujourd'hui, appelés à adhérer, la plus importante est celle que Sa Majesté Le Roi appelle la citoyenneté responsable. Les processus en cours de démocratisation et de promotion de l'Etat de droit doivent aller dans le sens du renforcement de ces valeurs. Il ne fait pas de doute, cependant, que les processus ne sont jamais ni linéaires ni réguliers. Des accélérations s'avèreraient nécessaires à un moment ou à un autre, dans une sphère ou une autre. L'essentiel est que les valeurs dont ils sont porteurs constituent le cœur d'une nouvelle culture politique. Les évolutions qui s'opèrent, aujourd'hui, dans les attitudes individuelles en renforceront, sûrement, l'infléchissement vers plus d'ouverture sur la modernité. Cela amènera-t-il une plus grande valorisation mobilisatrice

du travail, de l'initiative et surtout du savoir, du savoir faire, si déterminants pour de nouvelles dynamiques économiques ? Les défis de l'emploi, de l'investissement, de la compétitivité ont certes une signification économique, mais leur signification en termes de motivations individuelles est encore plus importante. Aussi, le progrès futur de notre société est, en grande partie, lié à notre capacité réelle de mieux diffuser, à côté d'une culture démocratique et des droits de l'homme, celle du travail, de la responsabilisation individuelle, de l'éthique intransigeante dans toutes les sphères d'activité économique, sociale, culturelle et politique. De ces exigences, il y a sûrement dans le Maroc d'aujourd'hui des prémices ou un bourgeonnement. Le Maroc de demain serait-il capable de les développer et de faire éclore leurs promesses ?

Aussi devrions-nous nous atteler à mieux positiver les valeurs de la société parmi celles dont certaines lectures ne donnent systématiquement qu'une appréciation négative. Le plus important, à cet égard, concerne les attitudes vis-à-vis de la religion qu'il faut cesser d'opposer à la modernité, voire à la rationalité. Notre société est profondément religieuse et l'enracinement de sa foi n'a rien à voir avec les activistes qui se sont répandus, ici ou là, depuis quelques années. La pratique traditionnelle de la religion dans notre pays, notamment dans les milieux populaires et en particulier dans le

monde rural, a des spécificités certaines que la société doit assumer. Mais il importe aussi de dénoncer les discours qui donnent des images fausses du message religieux et qui contribuent à la soumission fataliste des individus. Le discours doit revaloriser la grande tradition musulmane des débats qui, aux périodes lumineuses de l'histoire de l'Islam, ont donné un espace à la rationalité et à l'esprit critique. La religion musulmane a un message très fort pour reconnaître la responsabilité des individus, le culte de l'effort, le goût de l'excellence et le don de soi, au service d'une solidarité élargie à l'échelle de l'humanité et au respect de la nature.

Ce que je voulais, par ces quelques réflexions, en ouvrant les travaux de ce forum, c'est surtout, affirmer ma conviction que l'interrogation sur les lendemains possibles de la société marocaine met en évidence autant une réelle nécessité de changement que celle de valoriser les acquis sociaux et culturels d'une société capable de renouveau et de dépassement.

Je suis convaincu que ce forum nous fournira suffisamment d'éclairage et de matériaux pour alimenter nos travaux de prospective sur le « Maroc 2030 » et aboutir à des scénarios capables de contribuer à animer un débat national sur les questions de fond que soulève notre avenir, et à assurer une plus grande diffusion à une culture de progrès nécessaire à l'édification d'une société meilleure. ■

Quelle est la meilleure posture pour le Maroc ?

Synthèse et conclusions



Pour reprendre ce trait d'humour de Christian De Boissieu, en introduction de son propos, « la prospective est toujours hasardeuse, surtout quand il s'agit de parler de l'avenir ». L'exercice est en effet délicat quand on est, comme le Maroc, un petit pays, avec une longue histoire, une forte identité et une singularité géographique qui vous positionne à la confluence de logiques d'intérêt complexes.

L'avenir du Maroc est semble-t-il au cœur de multiples questionnements. En effet, à la fois puissance atlantique, méditerranéenne, africaine, liée à l'histoire européenne et à celle du monde arabo-islamique, confrontée aux puissances émergentes de l'Asie et de l'Amérique latine, l'environnement géostratégique du Royaume chérifien est caractérisé par une multiplicité de jeux d'acteurs dont les finalités en terme de pouvoir et de puissance sont de plus en plus

divergentes. Outre cette mosaïque d'intérêts qui rend difficile les cheminements et notamment les choix d'alliances et de partenariats, le pays doit aussi intégrer dans ses réflexions quelques échéances politiques, sécuritaires et économiques qui ne peuvent être sous-estimées sur les prochaines décennies.

Par Xavier GUILHOU,
Directeur du XAG conseil et conseiller
du commerce extérieur de la France

Cela suppose, en préalable, de s'interroger sur ce que pourrait être la meilleure posture pour aborder ces trente prochaines années et d'essayer d'imaginer ce que pourraient être les meilleures options à envisager pour optimiser le positionnement et le leadership du Maroc dans un monde qui se transforme à très grande vitesse.

Un Préalable : ne pas se tromper de posture

Dans un contexte géostratégique de plus en plus instable et de moins en moins régulé par le jeu des Etats ou des institutions internationales, le Maroc peut adopter plusieurs postures :

- Celle du cynisme qui prévaut actuellement dans les milieux mondiaux de l'économie et de la finance en jouant sans scrupule la mondialisation des capitaux et la globalisation des standards. Ce monde concentre

actuellement 85 % de la valeur ajoutée mondiale et moins de 10 % de la population mondiale en tire l'usufruit. Certes cette posture permet d'attirer les investissements directs, de financer les privatisations nécessaires, de moderniser le système bancaire afin de soutenir la croissance du pays. Néanmoins la fin de l'ATV (accords textile et habillement) et le démantèlement des quotas au premier janvier 2005 montrent les limites de ce type de raisonnement suite au déferlement des exportations chinoises sur l'Union Européenne et sur les marchés nord américains. Le Maroc est l'un des premiers pays à être touché par cette rupture des marchés, et le sinistre à venir sur ses réseaux de PME risque d'être très préjudiciable pour l'économie et la stabilité sociale du pays. Cette approche cynique qui prévaut dans les milieux de l'hyper libéralisme ambiant peut fragiliser du jour au lendemain une économie qui est en transition, voire en rattrapage, et créer des tensions socio-politiques difficiles à contenir, surtout dans un pays où le taux de chômage

pointe à 20 % en zone urbaine (pour 11 % sur le plan national). Il y a au-delà la prise de risque qu'il faut assumer, une prise de conscience et une maturité à faire émerger en terme d'économie politique, afin de ne pas subir à moyen terme les turbulences de l'économie monde. Cela suppose de ne pas se laisser fasciner par l'apparente profitabilité des produits financiers qui sont liés à une volatilité effrénée des marchés et à des bulles spéculatives qui ne sont qu'éphémères.

- Le Maroc peut aussi adhérer à la « realpolitik » qui prévaut sur le plan géostratégique, d'autant qu'il y a peu de place pour se singulariser face à la surpuissance américaine et l'absence de contre pouvoir sur le court et moyen termes. Là aussi, même s'il faut savoir reconnaître les effets de la concentration du pouvoir et de la puissance, surtout en terme sécuritaire, militaire, diplomatique et informationnel, l'observation de la situation au Proche et Moyen-Orient montre qu'il y a des dimensions sur le terrain qui ne peuvent pas être couvertes par la seule suprématie des technologies et par une vision messianique de la Démocratie. Il y a aussi ces dimensions de l'identitaire et du culturel qui s'affirment de plus en plus et vis-à-vis desquelles les USA ne sont pas très à l'aise. Celles-ci ne rentrent pas dans les processus stéréotypés du « nation building » réfléchis par les think tank de Washington ou de la Banque Mondiale. Elles exigent du temps, du respect, de l'intelligence. Le « soft power » face au « hard power » sera-t-il la nouvelle voie, celle de l'émergence d'une nouvelle géopolitique en terme d'alliance, à l'instar de l'idée de « non alignement » au moment de la guerre froide entre les deux grands blocs idéologiques ? Il y a là aussi un cheminement à explorer en terme de positionnement pour les prochaines décennies.

- Le Maroc pourrait aussi se laisser porter, voire sombrer dans l'angélisme ambiant, notamment celui qui est porté par le vieil occident et qui considère que l'avenir n'est fait que de taux de croissance, que d'élargissement de zones de prospérité et de paix, que de réduction des inégalités nord-sud en se cachant derrière des lettres d'intention généreuses sans effets concrets... La réalité est malheureusement différente et il faut plus que jamais opposer à ces raisonnements linéaires et généreux, les principes de réalité, voire ceux de

l'accident majeur dont les vertus ne peuvent être ignorées en terme d'analyse prospective. L'analyse des fondamentaux, ne serait-ce que sur les trois prochaines décennies invite à beaucoup de modestie sur des perspectives idéales. L'effet de « ciseau » sur le pétrole, la volatilité des marchés financiers, les tensions durables sur les marchés des matières premières du fait de la demande des BRIC (Brésil-Russie-Inde-Chine), ne vont que radicaliser les logiques d'intérêt des uns et des autres au niveau mondial avec des rendez-vous délicats sur le plan sécuritaire autour de 2006-2010, si ce n'est avant compte-tenu de la situation au Moyen-Orient. Les niveaux de tension escomptés sont tels qu'une sous-estimation de ces risques majeurs pourrait balayer les meilleures planifications en quelques semaines. Une surestimation pourrait aussi paralyser l'intelligence en l'enfermant dans des principes de précaution préjudiciables. La tendance à céder à un certain autisme est fort si l'exercice prospectif s'adosse uniquement aux modèles d'analyse des risques tels qu'ils sont utilisés en Europe et aux USA. Ces modèles fortement inspirés par les logiques bancaires et assurantielles ont systématiquement sous-estimé les pulsions de l'Histoire et les réactions des populations, pensant que seuls le commerce et les monnaies étaient les véritables régulateurs du monde. C'est sans compter avec les hommes et les accidents qui rythment l'Histoire. Les deux prochaines décennies, pourraient redonner dans ce domaine toutes leurs lettres de noblesse aux jeux de pouvoir avec un retour affirmé et personnalisé du politique (cf. d'ores et déjà le jeu de Poutine en Russie et en Asie Centrale). Elles pourraient aussi modifier les logiques de puissance avec l'arrivée fracassante de nouveaux entrants, et au-delà de nouvelles règles du jeu, qui pourraient remettre en cause nos visions actuelles de certaines suprématies. Cette perspective invite à regarder la réalité en face et à ne pas sombrer dans cette pathologie occidentale qui préfère la schizophrénie au principe de réalité en terme de projection à moyen terme des facteurs de pouvoir et de puissance.

- La meilleure posture me semble-t-il pour les prochaines décennies, surtout dans cette phase de rupture que j'ai identifiée en introduction devrait être celle du pragmatisme et de la lucidité. Elle n'empêche pas d'être à l'heure avec la mondialisation et la

globalisation, mais pas à n'importe quel prix. Elle n'empêche pas d'être un acteur de la realpolitik, mais en affirmant sa singularité et en devenant aussi un acteur responsable, voire indispensable et reconnu, du « soft power » émergent. Par contre, elle évite la dérive des illusions qui peut être fatale aux plus belles idées et aux meilleurs talents. Cette dérive serait d'accorder aux croyances actuelles une légitimité et une crédibilité infaillible. Les discours sur les délocalisations illustrent ce propos. Actuellement en Europe et aux USA, tout le monde croit que la force définitive de la technologie ou de la valeur ajoutée occidentale permettra de tenir les fronts de la compétition mondiale. C'est faux ! La technologie d'aujourd'hui est marquée par la rapidité de sa diffusion et l'esprit de création n'est plus uniquement du côté de l'Occident. Le monde des positions imprenables a disparu. Tout le monde peut faire mieux et différemment aux quatre coins de la planète. Les jeux s'ouvrent sans que pour autant de nouvelles règles soient réfléchies et définies. Face à ce contexte de rupture des paradigmes et à ces mutations en profondeur des systèmes de création de richesse, de décision, il est préférable d'adopter la lucidité comme base des réflexions stratégiques et le pragmatisme comme règle première de gouvernance.

Cette analyse des postures renvoie en amont à une question fondamentale : quelle est en fait l'ambition du Maroc à l'horizon 2030 ? Vers quel type d'authenticité, de singularité, d'expression du pouvoir et de la puissance, les acteurs, qui concourent à la gouvernance du Royaume chérifien, souhaitent arriver ? La réponse à cette question déterminera le choix de la bonne posture, voire la composition subtile à développer en terme d'espace-temps sans jamais perdre de vue la finalité à atteindre.

Prospective 2030 : quelles options stratégiques ?

Nous sommes entrés depuis une décennie dans une phase de rupture majeure avec des mouvements de fond sur le plan géostratégique, économique, financier qui ne peuvent être sous-estimés. Christian De Boissieu les a énumérés en introduction. Ne les oublions pas, ils sont incontournables en terme de raisonnement prospectif. Il y a celui de :

- **la démographie avec les phénomènes de vieillissement des populations**, le Maroc est d'ores et déjà confronté à cette échéance à horizon 2030 ;
- **la mondialisation qui va vraisemblablement se poursuivre en s'appuyant encore plus sur le développement des technologies de l'information et de la communication**. Cette dynamique de fond va s'amplifier au point de nous faire changer d'espace-temps en quittant l'ère industrielle pour aller vers celle de l'informationnel, du symbiotique évoqué en introduction. Elle pose néanmoins la question de l'avenir des modèles de gouvernance et de régulation actuels. Sauront-ils s'adapter et se transformer ou vont-ils développer des modes de résistance aux changements, voire de régressions comme on l'a connu dans la période 1880-1914 en Europe ?
- **la régionalisation des espaces de vie et d'échange** avec tous les débats entre les partisans de l'approfondissement et ceux de l'élargissement (cf. l'ALENA, Euromed, l'Union Européenne, etc.) ;
- **les ruptures autour de l'énergie** (du pétrole à l'hydrogène...) avec de fortes tensions durables sur les capacités et des incertitudes fortes sur les prix, les réserves, les technologies de substitution ;
- **la lutte contre le chômage** (notamment des diplômés) dans un contexte d'urbanisation et de migration de population croissant ;
- **la nouvelle division du travail** qui se met en place autour du Pacifique entre les USA et la Chine, l'Inde ;
- **les nouvelles formes de croissance et de capitalisme** avec l'arrivée de nouveaux langages comme celui du développement durable ou de nouvelles pratiques comme celles de la sécurité et de la transparence financière suite aux effets Enron, WorldCom ;
- **la forte volatilité des marchés financiers** qui va rester durable et dominante sur les 15 prochaines années tant sur le plan micro que macro.

Tous les ingrédients sont, semble-t-il, réunis pour augmenter l'entropie et les déséquilibres du système mondial, beaucoup plus que pour faciliter l'émergence d'une harmonisation globale avec une réciprocité dans les logiques d'intérêts. Le monde va vers plus d'instabilité, de radicalisation et de confrontations au

cours des prochaines décennies. Il ne va pas fonctionner avec des régulations froides et maîtrisées comme ce fut le cas lors de la seconde moitié du XX^e siècle, ce qui pose sur le fond la question des modes de gouvernance pour les prochaines années.

Si l'on adopte ces postulats de fond, que l'on admet en plus la possibilité d'accidents majeurs et que l'on assoit sa réflexion sur le principe de réalité en terme de posture politique, quelles sont les grands enseignements de ce premier séminaire consacré au Maroc à l'horizon 2030 ?

Pour ma part, j'en vois quatre autour des questions suivantes, quels sont vos pièges ? vos impératifs ? vos contraintes ? vos opportunités et vos alternatives ?

Quels sont vos pièges ?

Le risque majeur en terme de prospective est de se laisser inhiber par une certaine vision de l'Histoire. Celle-ci, même si elle est jugée négativement, elle est toujours plus réconfortante que l'incertitude d'un avenir turbulent où personne ne vous attend. Camus écrivait à ce propos : « c'est moins une question de mots que de temps ». Cela vaut, me semble t'il, pour le contexte marocain et Henry Laurens vous l'a à plusieurs reprises exprimé en affirmant « qu'on n'est jamais prisonnier de son passé ». Aussi vous ferai-je trois suggestions pour libérer vos cerveaux de certaines étreintes qui inhibent votre capacité à vous projeter dans le futur. Essayez de faire l'hypothèse qu'à l'horizon 2020-2030 :

- **Le dossier du Polisario avec l'Algérie pourrait être réglé.** Sur ce dossier délicat et sensible pour le Maroc, il n'est pas inenvisageable qu'un règlement puisse intervenir du fait d'évènements exogènes, liés notamment à la situation africaine, qui obligeront les parties prenantes à trouver une solution acceptable.

- **La démocratisation du Royaume sera consolidée avec une plus forte représentativité et responsabilisation de la société civile dans la vie publique et locale.** Aujourd'hui l'accent est fortement mis sur les excès du passé. C'est compréhensible, surtout quand le gouvernement souhaite plus de transparence. Mais ne passez pas trop de temps sur ces questions car vous avez devant vous des chantiers considérables qui vont exiger une énergie importante. La plupart sont déjà engagés avec une forte urbanisation, le vieillissement

de votre population, la réduction de l'analphabétisme et de la pauvreté, la lutte contre le chômage, etc. Ces enjeux vont mobiliser tout votre temps et tous vos talents. Ils constitueront les socles de votre positionnement stratégique en 2020-2030. Parmi ceux-ci, il y aura, outre la stabilité politique que vous aurez réussi à construire (ce qui ne sera pas forcément le cas de tous les pays de la région), le type d'avenir que vous aurez su faire émerger pour votre jeunesse dont 52 % a moins de 25 ans et près du tiers moins de 15 ans. Ces générations seront les piliers du Maroc pour les trois prochaines décennies.

- **L'Euroméditerranée n'est pas un chantier à venir, il est déjà engagé depuis une quinzaine d'années.** S'imaginer que l'on en sera un des partenaires en 2020 est trop tard. C'est maintenant que les accords se négocient et que les partenariats se nouent même s'ils ne sont pas parfaits, et ce, quels que soient les contextes géostratégiques actuels sur le plan régional (cf. les Balkans, la Mer Noire, la Méditerranée orientale, l'Algérie, etc.). Cette Méditerranée est devenue l'un des grands bassins de fermentation de l'Histoire mondiale avec en toile de fond une inversion démographique inédite entre le nord et le sud, un rajeunissement des acteurs exceptionnels et une émulation en terme de créativité qui est sous-estimée par tous les prospectivistes. Tout le monde a les yeux braqués sur les problèmes sécuritaires de la zone, peu sont focalisés sur les potentiels de ce pourtour méditerranéen.

Vis-à-vis de ces trois suggestions, acceptez le principe du « pourquoi pas » ou du « et si cela se produisait en effet » :

- Et si l'affaire du Polisario était enfin réglée, suite à un engagement particulier du Maroc vis-à-vis du continent africain et de son voisin algérien ?
- Et si le modèle marocain s'affirmait comme un modèle politique mature et innovant avec un équilibre subtil entre une théocratie gardienne des valeurs fondamentales et une expression démocratique renouvelée autour d'une société civile responsable de ses engagements ?
- Et si le Maroc devenait l'un des pôles majeurs de développement et d'ancrage de l'Euroméditerranée, etc. ?



Une vue de l'assistance

Il est sûr que votre petit pays deviendrait alors un acteur incontournable des stratégies régionales et par là même des nouveaux équilibres au niveau mondial. Cela suppose de « faire son deuil » d'un certain nombre de sujets, de faire ce travail de résilience et de savoir transformer les dossiers en cours afin d'aller vers cet exercice de redéfinition de votre leadership. Celui-ci ne peut se faire que par rapport à votre réalité historique berbéro- africaine. En cela, la Méditerranée et l'Afrique sont des lignes d'horizon incontournables pour vous, l'une en terme de prospérité, l'autre en terme d'intégrité, les deux en terme de sécurité. Par ailleurs, il ne peut pas se penser sans se référer à votre singularité marocaine, en cela, la défense de vos valeurs fondamentales et la valorisation de votre richesse nationale, que constitue en particulier votre jeunesse, sont cruciales en terme d'authenticité.

Faire ce travail de résilience n'est pas nier les difficultés actuelles, n'est pas renier un passé douloureux ou difficile pour certains, c'est d'abord accepter que le monde de demain sera très différent de celui d'aujourd'hui. C'est aussi décider que vous en serez un acteur responsable et déterminé.

Quels sont vos impératifs ?

Emilio Fontela a bien positionné de façon implicite la problématique : « intégration, partenariat, voisinage »

qui est en permanence au cœur de vos débats. Que choisir ? Christian De Boissieu vous a de façon plus explicite donné un élément de réponse : « quelle que soit la formule adoptée, il faudra de toute façon être audacieux, être capable de raisonner plus large et être plus ambitieux ! ».

Les points d'entrée de l'analyse sont multiples. Quels sont-ils ?

• *Immédiat : voisinage*

C'est toute la relation avec l'Algérie, et l'épineux contentieux sur le Sahara occidental, qui mobilise et mobilisera encore une part considérable de votre énergie. Cette relation historique ne peut pas être négligée et ignorée, compte-tenu du poids mais aussi de l'instabilité chronique du système algérien. La consolidation sociopolitique de la société algérienne est vraisemblablement de l'ordre d'une génération (hors accident majeur de type régime islamique au pouvoir), avec en toile de fond une situation démographique et une urbanisation identique à celle du Maroc (ce qui signifie des tensions sociales permanentes). Cela laisse sous-entendre que cette relation de voisinage sera exigeante tant en terme de fermeté (notamment sur le plan sécuritaire) qu'en terme de convivialité (cf. sur le plan des échanges socio-économiques autour du protocole « grand Maghreb »).

• **Premier cercle : Afrique-Europe-Méditerranée-USA**

Le Maroc est situé à équidistance de ces principaux partenaires (entre 5h et 8h de vol). Doit-il jouer l'intégration ? Emilio Fontela, comme Dorval Brunelle, ont montré les limites de ce type de démarche, notamment au travers d'une étude approfondie des accords de libre échange (cf. l'approche de l'Union Européenne et celle des USA) qui font des partenaires de simples « zones ateliers » sans partage réel de valeur ajoutée. Néanmoins, la question de l'intégration régionale est posée. A quel prix, dans quelles conditions, à quel coût identitaire, dans quelles perspectives ? Par rapport aux deux autres approches idéales que sont les modèles d'intégration nord-américain et européen, se pose la relation avec les non modèles méditerranéens et africains. Sur ces deux horizons, le Maroc est confronté à des contextes émergents, voire chaotiques où il faut inventer de nouveaux relationnels qui ne sont plus ceux du « grand Maghreb », de l'UMA, ou de l'OUA. Ces modèles ont vécu, ils ont eu leur utilité, mais ils n'ont pas abouti et ne répondent plus aux enjeux de développement de ces deux environnements. Le champ est libre et tout est à redéfinir. Néanmoins, le Maroc est obligé de jouer avec ces quatre domaines qui sont dans son premier cercle de proximité et d'intérêts majeurs. Il ne peut pas en privilégier un au dépend d'un autre, les quatre sont tous déterminants pour l'avenir du pays.

• **Second cercle : les nouveaux entrants**

Loin du Maroc sur le plan géographique, près sur le plan des impacts géostratégiques, ceux que l'on appelle les nouveaux entrants, et que les experts réduisent sous l'acronyme BRIC (Brésil-Russie-Inde-Chine) ne peuvent plus être ignorés en terme prospectif. L'ampleur de leur montée en puissance est telle dans tous les domaines qu'elle impacte tous les pays et surtout les petits comme le Maroc qui sont en phase de transition, voire de rattrapage. La Chine est devenue « l'atelier du Monde », l'Inde devient le « centre serveur » et le Brésil est en passe de devenir « l'agro-fournisseur », quant à la Russie, elle joue le jeu du « back-up sécuritaire sur le plan énergétique » pendant que l'Occident se recroqueville sur ses problèmes de vieillesse et de retraite. Ces quatre monuments de l'économie et de la politique mondiale perturbent actuellement toutes les stratégies de recherche et

d'affirmation de leadership. Hier les planificateurs raisonnaient avec une certaine hiérarchisation des lois offre/demande et basaient leurs réflexions sur une division du travail internationale régulée, avec des interfaces subtiles entre le marché et des institutions respectées comme l'OMC, le FMI, voire les Etats. Depuis une dizaine d'années, et surtout depuis cinq ans, ces raisonnements sont pulvérisés par les lois du grand nombre. La montée en puissance de l'Asie et en marge de l'Amérique Latine remettent en cause toutes les données macro-économiques de façon durable.

En soi, cette modification du paysage économique, ce changement de paradigme est tel qu'il faut le considérer déjà comme de l'ordre de l'accident majeur. Ce qui est en train de se passer sur le textile laisse augurer des chocs qui vont se produire au cours des prochaines décennies sur tous les segments du marché. Jacques Gravereau, dans son exposé sur l'Asie, et notamment sur la Chine, a donné de nombreuses illustrations du processus en cours avec une avalanche de données chiffrées qui donnent le vertige. A l'horizon 2020-2030, la Chine et l'Inde représenteront 25 à 30 % du PIB mondial, la Chine dépassera les USA. Quant au G 10 de 2020, il sera composé à 80 % de puissances riveraines de l'Océan indien et du Pacifique. Les projections de Goldman Sachs (en trillions de dollars) à 50 ans sont encore plus éloquentes : Chine 42, Etats-Unis 35, Inde 27, Union Européenne 20 (dont France 3,4), etc.

Entre temps, ces nouveaux entrants, avec ou sans accidents, auront contraint les puissants d'hier de leur ouvrir les portes de la régulation internationale, tant au niveau du conseil de sécurité qu'à celui de l'émergence de nouveaux managements régionaux. Que dire des nouvelles articulations monétaires si les monnaies de cet espace devenaient dans les deux prochaines décennies les valeurs de références ? N'oublions pas qu'aujourd'hui, en à peine dix ans, certains réseaux d'affaires chinois ont réussi à produire autant de formation brute de capital fixe (FBCF) que la vieille Europe en un siècle. Les rachats de sociétés occidentales (division PC d'IBM par Lenovo, Rover par SAIC, la branche TV de Thomson par TCL et récemment Marionnaud en matière de distribution de cosmétique par le groupe Watson, etc.).

Pour reprendre la formulation de Christian De Boissieu, ces nouveaux entrants imposent l'audace. Le Maroc doit tenir compte de cet impératif, il doit utiliser les trois niveaux de voisinage, d'intégration et de partenariat pour stimuler ses réseaux d'affaire et sa diplomatie afin de trouver en permanence la meilleure posture. Il ne pourra pas en privilégier une au dépend de l'autre compte-tenu de l'instabilité permanente et durable du système. La configuration du paysage mondial nécessite de conserver une certaine flexibilité, une manœuvrabilité et surtout une grande autonomie pour résister aux chocs majeurs que d'aucuns peuvent générer au cours des prochaines décennies.

Quelles sont vos contraintes

Etre audacieux et ambitieux est nécessaire dans une posture d'affirmation de son leadership. Pour autant, il faut être conscient qu'il y a aussi des principes de réalité qui sont incontournables pour le Maroc. C'est le prix de la géographie et il y a certaines questions qui ne peuvent être occultées compte tenu des risques sous-jacents. Elles contiennent des facteurs durables et lourds pour la politique marocaine.

• *La question africaine*

Le premier est sans aucun doute la question africaine. Jacques Giri et Antoinette Dinga Dzondo de la BAD en ont parlé de façon éloquente. Le point central de ce dossier concerne l'instabilité durable de ce continent à la dérive pour les prochaines décennies. La question majeure qui se pose derrière l'explosion démographique de l'Afrique, ses flux migratoires, ses pandémies de Sida, d'Ebola et autres virus dramatiques pour les populations, son sous-développement, etc., est la situation sécuritaire avec cette multiplication de guerres civiles et tribales auxquelles nous assistons depuis cinq ans (Liberia, Sierra Leone, Congo, Côte d'Ivoire, etc.).

Cette implosion du système africain qui sombre de plus en plus dans le chaos, l'impuissance des occidentaux pour réguler les crises face à une violence de plus en plus extrême, posent à terme la question de la survie du Maroc. La proximité avec l'Afrique ne peut qu'inciter les autorités marocaines à être particulièrement vigilantes, mais aussi à entrer dans des approches audacieuses et imaginatives vis-à-vis de ce continent. L'enjeu est crucial. Déjà Rabat et Casablanca

sont les destinations favorites de nombreux migrants qui fuient la brutalité des conflits régionaux et la misère. Mais qu'en sera-t-il dans 30 ans avec une population de plus d'un milliard d'indigents ?

Le roi Hassan II et les gouvernements de l'époque avaient conduit à cet égard une véritable stratégie d'accompagnement et d'assistance en terme de gouvernance au travers de l'OUA (Organisation de l'Union Africaine). Aujourd'hui, de nouvelles initiatives sont à inventer, en complément, voire en appui de celles menées d'ores et déjà par l'Afrique du sud. La politique du vide et de l'indifférence vis-à-vis de l'Afrique serait sans aucun doute le pire des scénarios pour le Maroc. Se contenter d'une politique du discours à l'occidental en se limitant à des effets d'annonce serait encore plus fatal. Seule compte et comptera l'action sur le terrain, elle se jugera sur trois domaines : la gouvernance, le sécuritaire, l'éducatif. Sur ces trois points, le Maroc peut apporter énormément de par sa connaissance intime du continent africain.

• *La question américaine*

Du fait de sa suprématie dans de nombreux domaines (système d'information, standards technologiques, finance, militaire (45 % des dépenses mondiales), communication, etc.), l'Amérique du Nord est incontournable. Rien ne peut être fait sans elle et William Zartman a bien affirmé cette dimension dans son exposé. Même s'il y a des soubresauts en terme d'expression de la puissance, les USA n'ont pas l'intention de relâcher l'étreinte actuelle, ni de modifier les termes des alliances, des partenariats en cours. Son objectif est de contraindre le reste du monde à adhérer à sa redéfinition des jeux de leadership, à son rythme et selon ses méthodes, surtout avec l'émergence des BRIC et l'indolence de la vieille Europe.

Pour les américains, cette question est vitale et sera au cœur de leurs préoccupations, quelle que soit la majorité aux commandes, pour les deux ou trois prochaines décennies, et quel que soit le coût sécuritaire à assumer ou à faire accepter aux partenaires. Cette realpolitik va s'imposer de plus en plus, avec en toile de fond des vulnérabilités majeures qui rendent faillible le système à tout moment. Parmi ces vulnérabilités, il faut en citer deux : la première à court terme est celui du système

financier qui vit à crédit et largement au dessus de ses moyens, le tout sur le dos de l'épargne mondiale, en particulier celle des français et des japonais; le second avec la montée en puissance du phénomène hispanique qui peut à moyen terme remettre en question l'hégémonie du système WASP sur ses fondements mêmes (cf. le dernier livre d'Huntington : « Qui sommes nous ? »).

Les autorités américaines sont dans leur fort intérieur conscientes de ces risques majeurs, elles partent du principe que toutes les architectures sécuritaires tant financières, économiques que militaires dépendent d'elles, qu'elles seules ont les clés et que le reste du monde ne peut que suivre et accepter ou se marginaliser. Par ailleurs, la culture américaine est celle du défi permanent, de la nouvelle frontière, du nouveau rêve, de l'invention de nouvelles profitabilités. Elle est prête et déterminée pour aller sur ces nouvelles lignes d'horizon (cf. le projet pour le prochain siècle porté par les néo-conservateurs) non pas de façon raisonnable mais de façon brutale s'il le faut et en décentrant le prix à payer sur ses alliés qui sont devenus impuissants par défaut de projets et de sens de survivance. Le point d'arrêt de cette stratégie pourrait se trouver au Proche et Moyen Orient, voire en Asie centrale face à une Chine, une Russie et une Méditerranée orientale plus déterminées pour faire émerger d'autres logiques de vie et de pouvoir.

• *La situation complexe de l'Europe*

L'Europe est pour beaucoup une chimère. Tout le monde en parle comme s'il s'agissait d'un système de gouvernance achevé. L'Europe n'est pas un produit fini et ne peut pas l'être. C'est un cheminement autour duquel des populations, des rêves, des histoires contradictoires sinon fratricides tentent de s'agréger en vue d'une finalité plus ou moins bien définie et comprise. La seule qui soit commune et recherchée est celle de la paix et de la prospérité même si celle-ci génère des inégalités de revenus et des chaos socio-économiques. La seule qui ne soit pas mature et intégrée est celle de la sécurité collective qui suppose un niveau d'acceptabilité affirmé de ce que sont les intérêts majeurs de l'Europe. A cette question essentielle « pour qui meurt-on ? », l'Europe n'y a pas et ne veut pas pour le moment y répondre. Par contre, à celle beaucoup plus simple « comment vit-on ? », l'Europe a de multiples

discours tant sur le plan social, qu'économique, que monétaire, etc. Certes tout le monde veut la rejoindre en espérant plus. L'Europe est comme une jolie fille avec laquelle on veut bien partager les bons moments, avec laquelle on envisage toutefois de se marier sous conditions suspensives mais pour laquelle personne n'envisage un jour un vieillissement avec tout ce que cela suppose de renoncement, de compréhension réciproque, d'acceptation, de solidarité, surtout quand plus rien ne va.

L'Europe est sans aucun doute le chantier le plus difficile qui est à vos portes. Il va vous demander beaucoup de patience et d'intelligence. Il va vous apporter plus de contraintes et d'incompréhensions, de frustrations, notamment en terme de politique intérieure que de solutions immédiates. Dans cette perspective, la vraie question est de savoir si l'élargissement de l'Europe va s'arrêter aux limites actuelles ou si le rêve de Monnet ne va pas aller au-delà du Bosphore et du détroit de Gibraltar en intégrant tous les peuples issus du livre dans une approche à la fois plus œcuménique et dans un espace temps plus affirmé, en particulier sur le plan sécuritaire. Cela pose pour les prochaines décennies la question de l'intégration de la Turquie, mais aussi vraisemblablement celle de la Russie et du Maghreb. Si les experts de la commission et les milieux d'affaires y sont favorables, les résistances des vieux peuples de l'Europe originelle, ceux de la CECA et de la CED, sont aujourd'hui un fait qui ne peut pas être sous-estimé. L'Europe est, au delà de ses rêves de paix et de prospérité, un creuset de croyances, de peurs, de logiques fratricides vis-à-vis desquelles le Maroc doit rester lucide, d'autant qu'une partie de sa population vit au sein et parfois aux dépens de ces croyances.

• *La situation aléatoire des marchés des matières premières*

Christian De Boissieu l'a affirmé « ne vous attendez pas à autre chose que de la volatilité pour les dix prochaines années ! ». Le décor est planté, un dollar qui oscille autour de 1,30/1,35 et qui peut aller à 1,50 contre l'Euro jusqu'en 2007-2008, et un baril qui peut monter à 100 dollars ne sont pas à priori des données inconcevables mais bien la base de scénarios à prendre en compte pour les prochaines années, voire pour les

plus alarmistes sur les prochains mois compte tenu de la situation précaire qui règne au Proche et Moyen Orient. Il en est de même sur les marchés des matières premières. Là aussi les variations enregistrées depuis un an sont vertigineuses (cf. fer, étain). Tous sont poussés à la hausse par la demande chinoise et demain indienne. Il n'y a pas de régulation possible et tout est de l'ordre de la spéculation anticipatrice ou préventive.

Au milieu de toute cette agitation sur les marchés, il y a la situation particulière du pétrole avec cet effet de « ciseau » qui doit intervenir dans le courant de la prochaine décennie. Tous les experts savent que nous n'avons plus suffisamment de capacités pour faire face à la montée en puissance de la demande asiatique, que nous sommes victimes des sous-investissements de ces dix dernières années (du fait des cours bas et de la spéculation financière autour des bulles type Internet), et que l'OPEP ne peut plus jouer son rôle de régulateur. Par ailleurs, la situation au Proche Orient (Irak-Iran) plus l'instabilité qui devient de plus en plus voyante en Arabie Saoudite, sans compter les foyers subalternes de tension avec le Venezuela et le Nigeria, ne font rien pour stabiliser la situation. Au contraire, tous les experts convergent actuellement sur l'idée d'un accident majeur, ce que personne ne souhaite, sur la région du Proche et Moyen Orient pour les années à venir. Cet accident, s'il se produisait, modifierait profondément la cartographie des jeux de pouvoir et de puissance. Il provoquerait sur les deux prochaines décennies une accélération de certaines mutations en terme de leadership. Certes les USA ne laisseront pas faire et accentueront de fait certains processus d'escalades politico-militaires. Néanmoins les puissances asiatiques (Japon et Chine en tête) ne pourront pas être indifférentes compte-tenu de leur dépendance dans ce domaine. Que dire d'acteurs ambitieux et incontournables sur le plan énergétique comme la Russie ?

Ce contexte très contraignant doit faire l'objet de la plus grande vigilance car il peut dégénérer à tout moment et provoquer des changements de paradigme historique tant en terme de pouvoir que sur le plan des technologies de remplacement de l'énergie fossile (cf. les recherches en cours autour de l'Hydrogène, de la pile à combustion...). Un tel scénario modifierait de façon majeure les équilibres actuels et pourrait avoir autant

d'effet que la chute du mur sur l'URSS mais cette fois-ci sur les économies occidentales et sur le système capitaliste.

• *La question de l'eau*

Au même titre que le pétrole, l'eau va devenir aussi une donnée géostratégique fondamentale. Le Maroc comme d'autres pays riverains de la Méditerranée va connaître cet enjeu sur les prochaines années. Savoir l'anticiper et au-delà savoir développer des technologies innovantes dans ce domaine va devenir une arme importante (cf. relation avec l'Afrique).

• *Le vieillissement de la population*

L'Europe est actuellement marquée par cette question. Dans vingt ans, le Maroc va connaître les mêmes préoccupations avec un vieillissement significatif de sa population et une démographie en phase de transition. Quels que soient les niveaux d'intégration au système européen, la question de la solidarité entre les générations va se poser de façon plus aiguë, surtout dans une société qui se sera entre temps fortement urbanisée et aura perdu ses références traditionnelles, familiales, tribales comme la plupart des sociétés déracinées par la modernité. Cette question du vieillissement et de la solidarité collective est à considérer dès aujourd'hui pour ne pas être surpris à l'horizon 2020-2030.

Toutes ces questions sont vitales, elles sont de l'ordre de la survivance. L'Afrique sur le plan humanitaire et sécuritaire, l'Amérique sur le plan militaire et monétaire, l'Europe sur le plan socio-économique, l'énergie, l'eau sur le plan stratégique, le vieillissement sur le plan politique, toutes ces questions sont incontournables. Elles sont des « figures imposées » vis-à-vis desquelles le Maroc doit avoir une réflexion approfondie autour de scénarios acceptables, inconcevables, insoutenables et des réponses tactiques et stratégiques adaptées à chaque situation.

Quelles sont vos opportunités et vos alternatives ?

Plusieurs d'entre vous ont demandé de laisser un peu de place au rêve, à l'imagination et de ne pas se laisser inhiber ou neutraliser par l'histoire et la realpolitik de notre actualité. C'est le privilège de la prospective que de sortir des « sentiers battus » ou des idées reçues.

L'histoire est toujours écrite par des réfractaires et les parties essentielles se jouent toujours « hors cadres ». Ils ont raison ! Ceux qui vont conduire le Maroc en 2020-2050 sont sur les bancs des écoles. 80 % des offres qui seront sur le marché dans les 10 prochaines années ne sont pas encore inventées ! Par ailleurs, l'espace temps mondial va continuer à se raccourcir de plus en plus pour reprendre le propos de William Zartman avec une instantanéité dans les initiatives qui vont perturber immédiatement les meilleurs plans.

Quels sont finalement vos atouts, vos potentiels, vos opportunités ?

• **La jeunesse**

La première est votre jeunesse. C'est votre matière première, c'est votre force de frappe. Aujourd'hui, elle est votre préoccupation du fait du chômage, des migrations de vos élites vers les pays occidentalisés, des questions éducatives. Mais ne vous y trompez pas, elle est ce socle sur lequel vous allez bâtir le Maroc des années 2020-2050. Par rapport à cette jeunesse, que l'Europe n'a plus et qu'elle commence à vous envier et convoiter, vous avez deux enjeux: le premier est de lui donner le goût de la prise de risque beaucoup plus que celui de la providence ou celui de la précaution. Cultivez à tous les niveaux « l'entrepreneurship ». Jacques Gravereau l'a très bien expliqué, c'est la clé de la réussite de l'Asie et en particulier de la Chine. C'est aussi l'explication de l'échec du Moyen-Orient qui avait les moyens avec les revenus du pétrole mais aucun sens de l'entreprise, et donc celui de la création de richesse, de l'initiative et de la transaction, et s'est enfermé dans une économie de rente qui va lui être fatale. Le second est celui de l'enseignement et de la formation.

Vos impératifs et vos contraintes vous mettent au centre de jeux complexes qui exigent une maîtrise de ces différents espaces-temps, de ces cultures, des langues, des bonnes pratiques et une intelligence particulière pour faire face aux différents défis. L'exemple sud-africain est à ce titre intéressant quand il faut donner à sa population à la fois le sens de la survie, celui de l'autonomie et celui de la conduite d'un leadership affirmé quand on n'est pas considéré dans « la cour des grands ».

• **Les nouvelles frontières**

D'ores et déjà le Maroc a compris qu'il avait une place à prendre autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de la culture du virtuel, du multimédia et de cette société de l'information qui émerge. Ce monde a un intérêt, il provoque l'imagination et peut produire des nouvelles offres qui satisferont les besoins en terme de design, de communication des occidentaux mais répondront aussi aux enjeux de développement du projet euroméditerranéen et encore plus à ceux du continent africain à moyen terme. Or ces deux marchés de proximité sont considérables, il s'agit, à l'horizon 2030, de près de deux milliards d'individus à satisfaire et à accompagner.

Toujours dans ce registre, le Maroc devrait s'inspirer des expériences canadiennes, mauriciennes ou actuellement de Dubaï comme de Singapour pour voir dans quelle mesure le pays ne pourrait pas devenir une plate-forme offshore innovante et singulière autour de ces questions de design et d'ingénierie de développement (surtout dans le cadre des grands projets de développement durable et particulièrement celui du « millénaire » sur l'Afrique).

• **Jouer la transnationalisation des jeux d'acteurs**

Le Maroc est au centre de confluences mais il peut être aussi un acteur des nouvelles géographies d'alliance qui se définissent actuellement dans le monde. Il y a les partenariats classiques qui sont ceux définis par les logiques de voisinage et d'intégration plus ou moins élaborées. Mais il y a aussi les initiatives audacieuses des partenariats transversaux sur des thèmes majeurs pour le Maroc. Ceux-ci ont été joués historiquement, via la route de la soie avec la Chine il y a plusieurs siècles, ils se sont joués avec le Japon il y a vingt ans autour de l'intelligence artificielle, ils peuvent se jouer avec les nouveaux entrants, d'autant que ces derniers perturbateurs du marché mondial vont rapidement devenir investisseurs sur les deux prochaines décennies. Par rapport à la hiérarchie historique des relations de proximité, il faut d'ores et déjà cultiver d'autres relations de partenariat en sachant préserver ses intérêts fondamentaux et ses valeurs et savoir négocier la singularité de son positionnement géographique et

stratégique (cf. le jeu de l'Afrique du sud avec les réseaux indiens et chinois sur l'Afrique).

• *Se servir de l'effet de levier de votre diaspora*

Le Maroc reste encore sur l'idée que son émigration liée à l'époque post-coloniale est une fatalité de son sous-développement et d'une forme de subordination à la vieille Europe. Il faut se libérer de cette vision malsaine. Aujourd'hui le Maroc devrait plutôt parler de sa diaspora à l'étranger et s'appuyer sur elle pour renforcer ses réseaux d'influence, d'affaire, de savoir-faire, etc. Tous les pays qui se sont reconstruits (Pologne, Croatie, Hongrie, etc.) ou qui ont décidé de mettre en œuvre un développement fort (Chine, communauté en Inde...) se sont appuyés sur leurs diasporas tant en terme capitalistique, qu'en terme de savoir et de connaissance. Il y a là un enjeu pour le Maroc qui est fondamental et qu'il faut rapprocher de l'enjeu jeunesse et entrepreneurship dont j'ai parlé précédemment. La Chine comme l'Inde jouent actuellement cet effet de levier humain et communautaire pour soutenir leurs croissances et leurs stratégies de rattrapage.

Par rapport à cet exercice de prospective qui est engagé, il faut, au-delà des postures et des options, décider en premier lieu ce que vous souhaitez être ou ne pas être dans deux ou trois décennies. Je conclurais le propos en mettant l'accent sur ces ruptures de paradigme et ces inversions de hiérarchisation des jeux d'acteurs qui ressortent en permanence de ce séminaire.

Cela m'amène à vous formuler trois convictions pour votre pays, convictions qui sont liées à trois facteurs tendanciels :

- Ce n'est pas parce que vous êtes petit et dans une position singulière que vous n'avez pas d'espoir d'exister sur le plan géostratégique. Pendant la période de la guerre froide, le roi Hassan II et les gouvernements de l'époque ont su jouer des jeux atypiques et déterminants vis-à-vis de l'Afrique avec l'OUA, de la Méditerranée et des grandes puissances avec le conflit israélo-palestinien. Cette subtilité fait partie de votre intelligence collective, de votre capital historique, de votre singularité politique. Ils sont toujours et peut-être plus que jamais d'actualité pour les prochaines années.

- C'est par le maillage en réseau que les économies se transforment aujourd'hui. Jouez l'effet de levier de votre diaspora, jouez l'intelligence des nouvelles technologies, le travail collaboratif et le partage du savoir.
- C'est par l'entrepreneurship que vous résoudrez tous vos défis intérieurs et vos rendez-vous avec l'extérieur. C'est une culture « terrain ». C'est celle de la TPE, de la PME, du commerce et surtout de la prise de risque. Elle se joue là où la croissance mondiale est présente. Elle permet par ailleurs la construction et la responsabilisation d'une société civile. Elle favorise des capacités de résistance et d'encaissement face aux chocs majeurs que nous réserve le proche avenir.

Ces trois suggestions ne peuvent se mettre en œuvre qu'au travers d'un volontarisme affiché des dirigeants et d'une nouvelle expression du leadership marocain. Ce n'est pas la difficulté qui est en cause dans cet exercice mais bien le niveau de vision et de détermination politique.

Un peuple capable de créer des jardins dans le désert a déjà fait la démonstration de sa capacité à transformer un sol aride privé d'eau. Vous savez donc ce que sont des situations inconcevables. La véritable question qui se pose aujourd'hui est celle de la capacité collective à imaginer, au-delà le jardin existant, ce qui deviendra un « Eden ».

C'est sur cette intelligence de cheminement, de mouvement de manœuvre que je conclurais ces travaux de réflexion. Néanmoins, pour moi, la question centrale de toute la réflexion prospective que vous venez d'engager est bien celle de la posture que vous adopterez vis-à-vis de votre jeunesse. Aussi, bon vous suggère de méditer cette réplique tirée de l'un des romans de Giono, entre un ancien et un jeune qui sont assis sur le même banc, elle correspond à votre situation : « Tu veux de la place au soleil, c'est normal mon garçon. Alors commence d'abord à me faire du soleil, au lieu de chercher à faire de la place ! ». Quelque part, il y a dans cette réponse l'explicitation de tous les enjeux de ces trois prochaines décennies pour le royaume chérifien. ■

Incitations fiscales

Fondements et problèmes méthodologiques d'évaluation



L'objectif fondamental de la taxation est de générer les recettes nécessaires aux gouvernements pour faire face aux dépenses publiques. Cependant, au-delà de ce rôle générateur de recettes, la taxation est un instrument des plus importants en matière de politique économique et sociale. En effet, le niveau, et la structure de la taxation sont des facteurs qui peuvent affecter le comportement et les décisions des agents économiques.

Du point de vue théorique, la taxation peut affecter la croissance économique par plusieurs canaux. D'abord, des taux élevés de taxation découragent l'investissement et l'accumulation du capital, source primordiale de la croissance économique. En deuxième lieu, des taux de taxation élevés découragent l'offre de travail et biaisent le choix entre l'emploi et l'investissement dans l'éducation et la formation. En troisième lieu, une forte taxation des secteurs de recherche et développement peut décourager l'investissement dans ces secteurs, indispensables pour l'amélioration de la productivité du capital et de la main-d'œuvre. Enfin, la taxation peut réduire la productivité en transférant l'investissement des secteurs productifs mais lourdement taxés vers des secteurs moins productifs mais plus profitables parce que faiblement taxés.

Par Mohamed TAAMOUTI,
Professeur à l'INSEA

Ce pouvoir de la taxation peut donc être exploité par les pouvoirs publics pour orienter l'activité et les choix des agents économiques de façon à obtenir ou à réaliser les objectifs de la politique publique. Cependant, cet important instrument de politique économique peut également engendrer, s'il est mal utilisé, des effets néfastes pour l'économie en introduisant des distorsions pouvant induire une allocation non efficiente des ressources et par conséquent diminuer la performance et la croissance économique. L'élaboration de toute politique fiscale devrait tenir compte des objectifs visés et des conséquences probables sur l'économie et sur les agents économiques.

Dans ce sens, la méthode la plus utilisée pour affecter le choix des agents et orienter l'activité économique vers des activités ou des zones spécifiques est le recours aux dérogations fiscales. Ces dernières consistent à accorder des régimes préférentiels, sous forme de

baisse de taux de taxation, d'exonération totale ou sous plusieurs autres formes se traduisant généralement par une baisse de la charge fiscale supportée par les agents économiques visés.

Dans les pays en voie de développement, cette pratique constitue un moyen privilégié pour dynamiser l'activité économique, relancer l'investissement et accroître l'attractivité vis-à-vis des investissements directs étrangers (IDE). Le choix de cet instrument relativement facile s'explique par plusieurs raisons, notamment, sa facilité comme alternative aux réformes structurelles et sa non dépendance du budget général de l'Etat.

Les incitations fiscales ont cet avantage (du moins apparent) de ne pas constituer une charge directe pour le budget de l'Etat. Cependant, même si elles n'ont pas d'impact direct ou frontal, elles ont un coût d'opportunité en terme de manque à gagner qui pourrait s'avérer substantiel. D'un autre côté, le rendement et

l'efficacité de ce genre de politiques à produire les résultats escomptés sans dégâts collatéraux ne sont pas non plus garantis.

L'objet de ce papier est de faire la lumière sur la fiscalité et les incitations fiscales comme instrument de politique économique. Il présente les différentes modalités de leurs applications et de leurs utilisations, leurs objectifs et leurs fondements théoriques et enfin, il présente les résultats empiriques de la littérature économique sur les effets de la fiscalité et le rendement des incitations fiscales. Avant de présenter ces résultats, nous accordons une part importante à une analyse critique des différentes méthodologies adoptées dans ces études.

Objectifs et typologie des incitations fiscales

Une incitation fiscale est une réduction temporaire ou permanente, partielle ou totale de la charge fiscale accordée à des agents économiques, à un secteur économique ou social ou à toute activité habituellement taxée. L'objectif étant généralement d'altérer le comportement des agents ou de fournir une aide sociale à des catégories données de la population.

Les incitations fiscales trouvent leur justification dans les effets positifs multiples supposés être engendrés par leurs institutions. Ces effets englobent, la dynamisation de l'activité économique, les externalités positives dans le cas de nouveaux investissements et une amélioration des conditions de vie dans le cas d'incitations à objectifs sociaux.

Dans certains cas, lorsqu'il s'agit d'encourager ou d'attirer l'investissement par exemple, ces incitations peuvent être perçues comme une compensation des investisseurs pour les désavantages causés par le système fiscal, pour le manque d'infrastructure, d'instabilité macroéconomique, de défaillance du système judiciaire ou de l'environnement des affaires de façon générale. Elles constituent une solution alternative à celle qui consiste à améliorer le climat des affaires, nécessitant généralement des réformes profondes et difficiles.

Les incitations fiscales constituent une alternative aux aides directes ou frontales (subventions, garanties de

prêts, prêts subventionnés). Ces dernières ont l'inconvénient d'être directement déduites du budget de l'Etat. Cependant, si une réduction du fardeau fiscal ne produit pas les effets escomptés en terme de croissance économique, les revenus de l'Etat vont baisser en produisant une pression sur le déficit budgétaire, détériorant ainsi le niveau d'épargne et hypothéquant la croissance économique dans le futur.

Même si les performances en terme d'attractivité des investissements étrangers ont été associées aux incitations fiscales dans plusieurs pays du monde (Irlande, Singapour, Taiwan, etc.), il n'y a pas d'évidence claire de cette association (Holland-Vann (1998)). Les données existantes sur différentes expériences de par le monde montrent qu'il existe d'autres facteurs auxquels les investisseurs accordent une plus grande importance au cours de leur processus de choix de l'investissement et de sa localisation géographique. La seule certitude aussi bien théorique qu'empirique est que ces incitations créent des distorsions dans l'économie et canalisent les investissements vers des secteurs ou des activités exonérés, mais pas nécessairement productifs. Malgré ces constats, les incitations fiscales continuent à être utilisées de manière extensive par les pouvoirs publics, plus particulièrement dans les pays en voie de développement.

Objectifs des incitations fiscales

Les objectifs recherchés généralement à travers les incitations fiscales peuvent être multiples et variés. Ils peuvent être regroupés comme suit :

- Le développement régional, en canalisant les investissements vers des régions ou des zones peu développées ou faiblement dotées d'infrastructures (zones rurales, etc.), mais également pour décongestionner les centres urbains généralement à forte densité d'activité.
- Le développement sectoriel des activités importantes pour leur rôle économique, stratégique ou social dans le développement du pays (agriculture, nouvelles technologies). Cet objectif englobe également la protection des industries naissantes en accordant aux jeunes entreprises la protection nécessaire à leur maturation, leur permettant d'acquérir la compétitivité

nécessaire à leur survie, principalement par le processus de « learning by doing ».

- L'encouragement de l'investissement dans la recherche et développement, une activité à fort impact sur l'économie mais à faible attractivité en raison de son coût élevé et de ses résultats incertains. La recherche & développement est assez souvent vue comme un service public, peu rentable (du moins dans l'immédiat) pour les entreprises privées.
- L'encouragement des exportations, en accordant des avantages fiscaux aux entreprises exportatrices. L'objectif est de générer des devises et d'améliorer la compétitivité des entreprises nationales, surtout dans les pays en voie de développement.
- La création d'emplois : cet enjeu majeur pour la plupart des pays en voie de développement consiste à encourager la création d'emplois et la réduction du chômage par l'octroi d'avantages fiscaux aux entreprises créatrices d'emplois. Ces incitations sont généralement sous forme de réduction des charges sociales et d'impôt sur le revenu.
- Le développement social et la réduction de la pauvreté : plusieurs pays offrent des incitations fiscales pour aider ou alléger le fardeau fiscal pour certaines couches de la population. Les exemples dans ce sens sont les aides au logement (aide directe, garanties, prêts subventionnés, etc.), les aides à l'éducation ou à la formation, etc.

Typologie et logique des incitations fiscales

Les incitations fiscales peuvent prendre des formes très variées selon l'objectif visé, la population ou les secteurs ciblés et le moyen de ciblage utilisé. Les formes (1) généralement pratiquées peuvent être synthétisées comme suit (voir UNCTAD (2000)) :

Congé fiscal : c'est une forme répandue de dérogation fiscale, utilisée surtout dans les pays en voie de développement pour attirer l'investissement étranger. Sous ce régime, les entreprises éligibles, sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice pour une durée déterminée (généralement 3 à 5 ans). Cette mesure, est attractive pour les pouvoirs publics parce qu'elle est généralement facile à appliquer.

Réduction de l'impôt sur le profit des sociétés : Cette incitation consiste à appliquer des taux préférentiels

par rapport aux taux en vigueur pour encourager et attirer l'investissement (surtout étranger) vers des secteurs ou des régions spécifiques.

Report des pertes sur les exercices postérieurs (Loss carry forwards) : pour réduire le taux de taxation effectif, un mécanisme qui peut être utilisé est de permettre aux entreprises de reporter leurs pertes pour une année donnée sur les exercices comptables des années subséquentes pour un nombre fixé d'exercices comptables (généralement 3 à 5). Cette mesure profite surtout aux investissements qui ne deviennent rentables qu'après un certain nombre d'années.

Provision pour investissement (Investment allowances) : cette mesure vise à encourager les investissements en permettant aux entreprises de déduire de leurs revenus imposables, un certain pourcentage qui sera alloué ultérieurement à l'investissement.

Crédit d'impôt pour l'investissement (Investment tax credits) : cette mesure consiste en une réduction directe du montant des taxes qu'une entreprise doit payer. Ce pourcentage est calculé en fonction des montants des investissements réalisés par l'entreprise ou selon d'autres critères d'éligibilité visés par la mesure. Contrairement aux provisions, cette mesure réduit le montant des taxes et non la base imposable.

Réduction des taxes sur les dividendes et revenus transférés à l'étranger : une des mesures visant à attirer les investissements étrangers consiste à exonérer de l'impôt les dividendes transférés à l'étranger par les investisseurs étrangers.

Déductions de charges du revenu imposable : pour encourager certains types de comportements de l'entreprise, certains pays autorisent une déduction plus grande que le montant réel pour certaines charges telles que la formation continue des employés, les dépenses en recherche et développement, les dépenses en publicité pour les exportations, etc.

Protection tarifaire : une des mesures que le gouvernement peut utiliser pour encourager certains

(1) La discussion des avantages et inconvénients de chaque mesure, ainsi que le design et la conception des dérogations fiscales dépasse l'objet de ce papier.

types d'investissements, est d'offrir des réductions tarifaires sur les intrants importés ou de taxer lourdement les produits finis concurrents. Ce genre d'incitations était courant dans le passé, mais, de moins en moins utilisé ces dernières années pour son inefficacité et les fortes distorsions qu'il produit.

Réductions des charges sociales patronales : pour les entreprises débutantes, les charges sociales supportées peuvent constituer un fardeau difficile à supporter. Pour encourager l'embauche, le gouvernement peut réduire les charges sociales de l'entreprise ou accorder des déductions fiscales ou des crédits d'impôt en fonction du nombre d'employés embauchés.

Crédit d'impôt pour valeur ajoutée : pour encourager la création de valeur et éviter l'exportation de produits à faible valeur ajoutée, le gouvernement peut accorder des crédits d'impôt en fonction de la valeur ajoutée ou en fonction du contenu local du produit (valeur du produit- amortissement- la valeur du contenu importé).

Réduction d'impôt pour revenus en devises : pour encourager les entreprises nationales à exporter et générer ainsi les devises nécessaires au pays pour couvrir ses importations, certains pays en voie de développement accordent des avantages fiscaux (réduction d'impôt en général) en fonction du montant de devises généré.

Certains types d'incitations fiscales à objectifs sociaux sont accordés directement aux ménages. Parmi les formes les plus répandues, nous citerons notamment :

- déductions des remboursements de crédit du revenu imposable pour les ménages acquéreurs de logements ;
- exonération temporaire ou permanente de certaines taxes liées à l'habitation ;
- pour encourager l'épargne, certains gouvernements permettent la déduction des montants épargnés du revenu imposable. L'épargne peut avoir plusieurs objectifs, logement, éducation, retraite, etc.

Il est clair que cette liste est loin d'être exhaustive, selon les objectifs visés et les contextes économique, social, politique, diverses formes peuvent être imaginées pour répondre de façon efficace aux objectifs visés. Cependant, quels que soient leurs objectifs et leurs formes, les incitations fiscales doivent répondre dans leur élaboration et leur design à des critères garantissant

leur efficacité et leur succès. Parmi ces critères, nous citerons notamment :

- Transparence, clarté et facilité d'utilisation ;
- Une certaine durabilité pour assurer une visibilité aux bénéficiaires ;
- Faible coût d'usage aussi bien pour le gouvernement que pour le bénéficiaire ;
- Suivi et post évaluation du rendement et des résultats.

Méthodologies d'évaluation

La fiscalité et sa relation avec la croissance économique ainsi que son impact sur le comportement des agents économiques est l'une des problématiques ayant reçu beaucoup d'attention dans la littérature économique. Cependant, la grande partie des études et recherches réalisées a souvent un caractère général, traitant la fiscalité dans son ensemble et ses effets sur la croissance économique. Ces dernières années, avec l'essor important des investissements étrangers directs, une frange de la littérature s'est consacrée à identifier et à évaluer l'impact des incitations fiscales sur l'attractivité de ces investissements. Enfin, une frange relativement moins importante s'est consacrée à l'évaluation de certaines politiques gouvernementales parmi lesquelles figurent les rendements de certaines incitations fiscales dans différents secteurs comme l'habitat (Murray (1999)).

L'évaluation des avantages et des impacts des incitations fiscales est un exercice compliqué de manière générale. La difficulté principale est de déterminer dans quelle mesure les résultats observés peuvent être associés aux politiques adoptées. Autrement dit, il s'agit de déterminer si ces résultats auraient été obtenus même sans incitations et donc ces dernières ne sont qu'une aubaine pour les bénéficiaires. Le problème peut être plus compliqué dans le sens où même l'identification des résultats potentiels est difficile. Les effets indirects et les effets d'entraînement peuvent être très variés et difficiles à cerner. L'évaluation des bénéfices du transfert technologique ou de nouvelles méthodes de management dans le cas d'un IDE, ou encore du bien être social dans le cas de mesures à caractère social sont des exemples de cette

difficulté. Ceci est également le cas pour les effets négatifs, tels que les distorsions dans l'allocation des ressources. Cependant, malgré ces difficultés, l'exercice d'évaluation est nécessaire et constitue une condition sine qua non pour une utilisation efficiente des ressources de l'Etat et de l'argent des contribuables.

Pour évaluer les effets de la taxation et des incitations fiscales, deux approches différentes peuvent être considérées, une à caractère macroéconomique et l'autre approche revêt plutôt un caractère microéconomique.

L'approche macroéconomique

Cette approche, largement adoptée dans la littérature économique consiste à établir ou à déceler un éventuel lien entre la pression fiscale et le développement économique. L'approche classique consiste à considérer un modèle cross-country (voir par exemple Engen-Skinner (1996)) dans lequel une variable mesurant le niveau d'imposition est considérée, avec d'autres variables de contrôle comme déterminante de la croissance économique. On peut ainsi, en exploitant la variabilité entre les systèmes fiscaux, identifier et quantifier un éventuel impact de la fiscalité sur la croissance. Cette approche peut souffrir de plusieurs problèmes pouvant biaiser les résultats de façon significative :

- D'abord, il y a le problème de mesure : comment mesurer le niveau d'imposition. La mesure la plus adoptée dans ce sens est la pression fiscale qui est calculée comme le ratio des recettes fiscales au PIB. Cependant, cette mesure ne renseigne pas sur la structure fiscale. Or, plusieurs études (voir par exemple Easterly-Rebelo 1993) ont montré qu'au-delà du niveau d'imposition, la structure de l'imposition joue également un rôle déterminant. Pour contourner ce problème, d'autres études ont considéré des mesures comme le taux marginal qui est le taux le plus élevé que le contribuable doit payer, d'autres ont considéré le taux marginal effectif qui correspond au montant de taxes engendré par un investissement ou un revenu supplémentaire.
- Le deuxième problème ayant fait surface ces dernières années dans la littérature (voir Engen-Skinner (1992)) est celui de la causalité bidirectionnelle. La fiscalité

peut être une variable explicative de la croissance, mais d'un autre côté, le niveau de développement peut affecter le choix du système fiscal. Ce problème d'endogénéité de la variable fiscalité conduit à des estimations biaisées de l'impact de cette dernière sur la croissance économique, la solution dans ce cas reste l'utilisation des variables instrumentales.

- Les spécifications des modèles considérées font face également à deux principaux problèmes. D'abord celui du choix des variables de contrôle à inclure (voir Engen-Skinner (1992)), ensuite, la forme du modèle : la taxation n'affecte pas la croissance directement et une spécification linéaire peut conduire à des estimations biaisées.
- Enfin, la fiabilité des données disponibles est souvent remise en question, surtout pour ce qui concerne les pays en voie de développement.

D'autres types de modèles sont également utilisés, nous citerons notamment les modèles calculables d'équilibre général et les modèles de simulation.

L'approche microéconomique

Elle consiste à évaluer l'impact ou l'efficacité des mesures prises individuellement. Le sujet qui a le plus attiré l'attention est le rôle joué par les avantages fiscaux dans l'attraction des IDE. Deux principales méthodes peuvent être distinguées ici. Les méthodes statistiques et économétriques qui consistent à exploiter les données historiques existantes, et la méthode des sondages qui consiste à interroger les chefs d'entreprises ou les contribuables concernés.

Les méthodes statistiques consistent à modéliser ou à formaliser les relations liant les avantages fiscaux aux résultats éventuels de telles mesures. Les méthodes d'approche sont très variées et peuvent être ad hoc pour chaque cas de figure et contexte. Cependant certaines approches standard peuvent être utilisées dans beaucoup de cas. Nous distinguons notamment :

- Les modélisations économétriques comme la régression : ceci consiste à considérer l'incitation fiscale comme un traitement appliqué à une catégorie de contribuables et à essayer d'estimer l'effet observé. Le problème rencontré, assez souvent, dans ce cas est l'absence d'un groupe témoin, c'est-à-dire que lorsque

une incitation est accordée, généralement tous les contribuables concernés en bénéficient et il devient difficile d'isoler l'effet de l'incitation.

- Les méthodes basées sur le calcul du taux marginal effectif de taxation (METR) (voir Kotlikoff-Rapson, 2006). Ce taux est défini comme le montant de taxes engendrées par un investissement marginal d'une unité monétaire. Il mesure donc le degré d'amélioration de la rentabilité à la marge d'un investissement grâce aux différentes incitations fiscales.

Dans la pratique, le seul exercice pratiqué de façon assez généralisée par plusieurs gouvernements dans le monde est celui de l'évaluation des dépenses fiscales, un exercice qui consiste à estimer le manque à gagner pour le budget de l'Etat à cause des différentes dérogations fiscales accordées. Cependant, cet exercice reste incomplet dans le sens où il calcule le coût sans le bénéfice sachant que ce dernier pourrait bien dépasser le premier. D'un autre côté, la méthode de calcul, généralement adoptée, est celle qui ignore le changement du comportement des agents dû à cette incitation. L'objectif premier de ces calculs est de sensibiliser au coût parfois important de ces traitements préférentiels.

Pour nuancer ce problème, considérons le cas d'une réduction du taux de taxation de t_1 à t_2 . Soit B_1 la base d'imposition avant l'entrée en vigueur de la mesure (c'est-à-dire avec le taux t_1) et B_2 la base d'imposition après l'entrée en vigueur de la mesure. La dépense fiscale (DF) tenant compte du changement du comportement des agents est donnée par :

$$DF = B_1 \times t_1 - B_2 \times t_2$$

Cette dépense peut être décomposée en deux parties :

$$DF = B_1 \times (t_1 - t_2) - (B_2 - B_1) \times t_2$$

Le premier terme mesure l'effet d'aubaine, il représente le coût de l'avantage accordé aux agents qui auraient eu de toute façon le comportement encouragé par la mesure. Le second terme représente les recettes résultant des modifications de comportement des agents.

Le problème avec ces calculs est que le changement de base imposable ne peut être assimilé à l'effet incitatif de la mesure que si on lui attribue la paternité de

l'intégralité de la variation de la base taxable ($B_2 - B_1$). Or, une telle hypothèse ferait fi des effets économiques exogènes qui peuvent être significatifs.

Arguments théoriques et évidences empiriques

Avantages et inconvénients théoriques des incitations fiscales

Les incitations fiscales constituent l'un des moyens les plus controversés en matière de politique économique. Plusieurs leur reprochent d'être une aubaine pour les bénéficiaires et une simple perte de revenu pour le budget de l'Etat, se traduisant généralement par une accentuation de la pression fiscale sur les contribuables. Leurs partisans vantent leurs mérites comme moyen de relance de l'économie et de création d'emplois. Parmi les arguments souvent avancés en faveur de ces mesures, on retiendra notamment :

- les incitations fiscales constituent un signal envoyé aux investisseurs, un signal utile dans un contexte de mobilité croissante du capital, elles permettent de faire face à la concurrence pour l'attraction de l'investissement ;
- elles peuvent être elles mêmes génératrices de recettes fiscales via leur stimulation de l'activité économique et leurs effets d'entraînement ;
- elles encouragent l'investissement et la création d'emplois et contribuent au développement sectoriel et régional ;
- elles peuvent avoir des retombées positives en matière d'innovation et d'accumulation de connaissances et du savoir faire managérial ;
- elles pallient les lacunes telles que le manque d'infrastructures, l'instabilité macroéconomique, la défaillance du système judiciaire, etc. ;
- elles ont un avantage politique : le coût des incitations fiscales est moins visible que celui des mesures nécessitant des dépenses budgétaires directes.

Les arguments souvent avancés contre les incitations fiscales sont nombreux, on citera notamment :

- le rapport coût/bénéfice peut être élevé, surtout si les objectifs visés sont peu sensibles aux avantages fiscaux accordés ;

- les incitations fiscales induisent une érosion de l'assiette fiscale, une iniquité fiscale en favorisant certains contribuables au détriment d'autres et encourageant de facto l'évasion fiscale ;
- l'administration et le contrôle des incitations fiscales peuvent s'avérer coûteux et difficiles, ceci peut constituer une incitation à la corruption lorsque les critères d'éligibilité ne sont pas clairement définis ;
- les différences de taxation entre secteurs introduisent une distorsion qui aura pour conséquence de réduire l'efficacité et la productivité.

Evidences empiriques

Même si les incitations fiscales constituent et continuent à être l'un des instruments de la politique économique les plus utilisés, surtout dans les pays en voie de développement, la littérature économique et économétrique au cours des dernières décennies montre qu'il n'y a pas de manière générale d'évidence montrant leur efficacité et leur rendement (voir par exemple Stokey-Rebelo (1995), Engen-Skinner (1996), Myles (2000)). Les résultats empiriques montrent qu'il y a d'autres facteurs qui sont plus importants dans la détermination des choix et des comportements des agents économiques.

Les résultats des études empiriques peuvent être résumés brièvement en deux principales catégories, ceux basés sur des enquêtes auprès des investisseurs et ceux basés sur les méthodes statistiques et économétriques.

Plusieurs enquêtes sont réalisées auprès des entreprises pour évaluer le climat des affaires et sonder les intentions des investisseurs surtout étrangers. Ces enquêtes sont réalisées de manière régulière ou sporadique par des institutions gouvernementales, internationales ou par des cabinets spécialisés dans l'assistance aux investisseurs. Parmi toutes les enquêtes auprès des entreprises contenant des informations sur le rôle de la fiscalité et ses impacts sur leurs décisions, citons deux enquêtes représentatives à savoir l'enquête régulière de la Banque Mondiale réalisée dans le cadre de l'élaboration annuelle de son rapport « Doing Business » et la série d'enquêtes réalisées récemment par la Banque Mondiale dans un échantillon de pays en voie de développement incluant le Maroc (Investment Climate Assessment, ICA).

Ainsi, selon les données de l'enquête ICA réalisée au Maroc, « 63 % des entreprises mentionnent le taux d'imposition comme étant une contrainte majeure, mais seulement 41 % le classent comme l'une des trois contraintes les plus sévères. Ces taux correspondent à la moyenne régionale. On retrouve cette contrainte dans toutes les enquêtes ICA réalisées de par le monde. Les entreprises se plaignent toujours de devoir payer, et ceci presque indépendamment du niveau d'imposition ».

Au-delà des taux d'imposition, « 33.5 % des entreprises estiment que leur relation avec l'administration fiscale est elle-même une contrainte majeure, ces problèmes sont surtout liés à l'incertitude relative à la détermination de l'assiette d'impôt, l'impartialité et l'arbitraire dont beaucoup de chefs d'entreprises se plaignent ».

Ce constat se trouve corroboré par les résultats du rapport « Doing business 2006 » qui mentionnent que les entreprises dans 90 % des pays enquêtés classent l'administration fiscale parmi les 5 plus importants obstacles aux affaires, les problèmes de bureaucratie sont jugés plus contraignants que les taux d'impôt pratiqués.

Pour ce qui est des études économétriques, la conclusion générale (voir Myles (2000)) est que malgré les difficultés méthodologiques des différentes approches adoptées, l'évidence empirique suggère que l'effet de la taxation est faible ou insignifiant. Les études montrent, qu'au-delà du taux de taxation, c'est la structure de la taxe qui importe le plus. Easterly-Rebelo (1993) montre qu'il y a une forte relation entre le niveau de développement et la structure fiscale. Les pays pauvres se basent plus souvent sur l'impôt sur le commerce international alors que pour les pays développés, c'est plutôt l'impôt sur le revenu qui est prépondérant. Le mixage entre taxes directes et indirectes de façon générale a un effet important sur la structure et la performance économique. L'impôt sur le revenu tend généralement à être plus neutre.

Enfin, pour ce qui est du rôle des incitations fiscales à attirer les IDE, la majorité de la littérature existante, montrent que l'effet est marginal. Même quand l'effet est positif, le coût engendré dépasse le bénéfice obtenu. Les incitations fiscales sont secondaires en comparaison

à plusieurs autres facteurs fondamentaux comme l'existence de l'infrastructure de base, la stabilité politique, la taille du marché, l'accès aux matières premières et le coût et la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée (UNCTAD (2000)). Dans leurs choix du pays d'accueil, les investisseurs tendent généralement à adopter une politique de décision en deux étapes. Dans la première, ils choisissent les pays remplissant les conditions classées prioritaires citées précédemment. Seulement les pays ayant passé cette première sélection sont considérés sur la base de leur taux de taxation et des incitations offertes.

Les incitations fiscales sont généralement efficaces en terme d'attraction des IDE dans le cas des « footloose (2) » et des investissements orientés à l'export, ou lorsqu'il s'agit de faire face à la concurrence des pays offrant des conditions économiques similaires.

L'enseignement principal de ce survol est que la fiscalité comme instrument de politique économique et social est à double tranchant, il peut être utile mais ces conséquences prises dans leur ensemble tendent plus à être négatives que positives.

Il est important de se rappeler que baser son attractivité vis-à-vis des IDE uniquement sur des avantages fiscaux n'est pas le bon moyen vers le développement. Ce dernier passe par une population et une main-d'oeuvre bien éduquée jouissant de bonnes conditions de santé, une infrastructure de bonne qualité et un environnement des affaires propices.

La taxation devrait toujours garder son rôle de générateur de recettes pour le financement des dépenses publiques, mais devrait vérifier les critères de base nécessaires pour accomplir le rôle qui lui est assigné. Ces critères sont ceux de la neutralité, de l'efficacité et de la cohérence.

Ces constats n'empêchent pas que l'impôt peut être utilisé dans certains cas pour atteindre des objectifs économiques ou sociaux spécifiques et temporaires. Mais pour la réussite des ces instruments, un certain nombre de conditions générales doivent être remplies :

- les incitations devraient toujours être accordées sur des bases temporaires et devraient être révisées périodiquement pour s'assurer de leur adaptation aux nouvelles données économiques et sociales ;

- elles doivent être simples, transparentes et faciles à administrer et à contrôler ;
- le ciblage doit être efficace et précis de manière à minimiser le risque de détournement ;
- enfin, pour un meilleur rendement, les mesures fiscales doivent toujours être accompagnées de dispositifs d'évaluation. Même approximatives, ces évaluations serviront d'indicateurs pour les pouvoirs publics sur le sens et les ajustements à apporter pour atteindre de la manière la plus efficace les objectifs visés.

Cependant, pour remplir ces conditions et pour pouvoir effectuer les exercices d'évaluation, il est nécessaire de disposer d'une information à jour et fiable. Or cette dernière fait généralement défaut dans les pays en voie de développement. Il est donc urgent et primordial d'investir dans la collecte de l'information pour une meilleure efficacité du système fiscal. ■

Références bibliographiques

- Auerbach, A. and J. R. Hines, Jr (1988), « Investment Tax Incentives and Frequent Tax Reforms ». *The American Economic Review*, Vol. 78, n° 2.
- Banque Mondiale-MICMNE. (2005), « Evaluation du Climat de l'Investissement ».
- Batchelder, L. L., F. T. Goldberg, JR., and P. R. Orszag (2006), « Reforming Tax Incentives into Uniform Refundable Tax Credits ». *The Brookings Institution*.
- Devereux, M. and H. Freeman, (1995), « The impact of tax on foreign direct investment : Empirical evidence and the implications for tax integration schemes ». *International Tax and Public Finance*. Vol. 2, n° 1.
- Easterly, W. and S. Rebelo (1993), « Fiscal policy and economic growth : An empirical investigation ». *Journal of Monetary Economics*, 32.

(2) Un investissement ou entreprise "footloose" réagit instantanément aux changements défavorables dans le pays d'accueil et délocalise la production dans d'autres pays si l'environnement devient défavorable.

- Engen, E.M., W.G. Gale and J.K. Scholz (1996), « The illusory effects of savings incentives on saving », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 10.
- Engen, E.M., W.G. Gale and J.K. Scholz (1994), « Do savings incentives work ? », *Brookings Papers on Economic Activity*.
- Engen, E.M., and J. Skinner (1992), « Fiscal Policy and economic growth », NBER WP 4223.
- Engen, E.M., and J. Skinner (1996), « taxation and economic growth », NBER WP 5826.
- Feldstein, M.S. (1995), « The effect of tax-based saving incentives on government revenue and national saving », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 110, May.
- Holland D. and R. J. Vann (1998), « Income tax incentives for investment », *In Tax law design and drafting*, Vol. 2, V. Thuronyi ed. IMF.
- Kotlikoff L. J. and D. Rapson (2006), « Does It Pay, at the Margin, to Work and Save ? Measuring Effective Marginal Taxes on Americans », Labor Supply and Saving”. Working paper, Boston University.
- Murray, M. P. (1999), « Subsidized and Unsubsidized Housing Stocks 1935 to 1987: Crowding out and cointegration ». *Journal of Real estate Finance and Economics*. 18:1.
- Myles, G. D. M. (2000), « Taxation and Economic Growth ». *Fiscal Studies*, vol. 21, n° 1, p. 141–168.
- Poterba, J. M. (1984), « Tax Subsidies to Owner-Occupied Housing : An Asset Market Approach », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 99.
- Stokey, N.L. and S. Rebelo (1995), « Growth effects of flat-rate taxes », *Journal of Political Economy*, vol. 71.
- Tanzi, V. and H. Z. Howell (2001), « Tax policy for emerging markets : Developing countries », IMF WP.
- UNCTAD (2000), « Tax Incentives and Foreign Direct Investment : A Global Survey ».
- World Bank and IFC (2006), *Doing Business in 2006, Creating jobs”*.



Des exemplaires des numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 en phase d'épuisement peuvent être procurés auprès du :

**CND (Centre National de Documentation)
M. Adnane BENCHAKROUN
Tél. : 037 77 10 32 / 037 77 09 84 / 037 77 30 08
Fax : 037 77 31 34
Haut Agdal – Rabat**

Modèle macro-économétrique à court et moyen termes de l'économie marocaine *



L'économie marocaine connaît actuellement une évolution rapide et des fluctuations de plus en plus marquées du fait de l'évolution de sa structure, de sa libéralisation et de son ouverture croissante sur l'extérieur. Ce dynamisme rend les travaux de l'analyse économique de plus en plus difficiles. De ce fait, l'élaboration des modèles macro-économétriques, qui sont des outils de prévision et d'éclairage à la prise de décision, fait l'objet d'une attention particulière.

Dans ce cadre, la Direction de la Prévision et de la Prospective vient de se doter d'un modèle macro-économétrique à court et moyen termes.

C'est un modèle agrégé à un seul produit de l'économie marocaine. L'élaboration du modèle est une réalisation conjointe de la Direction de la Prévision et de la Prospective et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) de France.

Par Jamal BAKHTI et Moulay Ali SADIKI, HCP

Objectifs du modèle

Ce modèle, comme les autres modèles macro-économétriques, est un outil de prévision économique et de simulation des politiques économiques et des évolutions de l'environnement international. Ainsi, ce modèle parvient à atteindre les principaux objectifs visés par son élaboration, et de ce fait, il permet de réaliser essentiellement les tâches suivantes :

- l'élaboration des prévisions économiques à court et moyen termes ;
- l'alimentation du cadre macro-économique en terme de prévisions économiques ;
- l'alimentation du budget économique en prévisions économiques à court terme ;
- la simulation de l'impact des politiques économiques et de certains changements de l'environnement intérieur de l'économie marocaine ;
- la simulation de l'impact des évolutions de l'environnement international sur l'économie nationale ;
- le développement et l'approfondissement de l'analyse économique.

L'utilisation de ce modèle permet, ainsi, d'améliorer le dispositif de suivi macroéconomique dont dispose la Direction de la Prévision et de la Prospective, tout en renforçant davantage, les outils d'investigation et d'analyse économique disponibles, et conduit, par conséquent, à l'amélioration de la qualité des études et travaux menés par cette Direction.

En effet, à l'aide de ce modèle, le bilan de la trajectoire macroéconomique de l'économie marocaine peut être établi périodiquement, en dressant des perspectives économiques à court et moyen termes. Les prévisions économiques, ainsi produites par le modèle, permettent de chiffrer les principaux agrégats macroéconomiques nécessaires pour l'élaboration d'un cadre macro-économique adéquat.

Par ailleurs, eu égard à ses utilisations en matière de prévision, le modèle constitue, également, un véritable instrument d'éclairage et d'aide à la prise de décision. En fait, à l'aide de ce modèle, on peut évaluer l'impact

(*) Sous la supervision de Jean Louis BRILLET, consultant expert de l'INSEE, France.

à court et moyen termes aussi bien des choix des politiques économiques que de certains changements de l'environnement international sur l'économie nationale.

Options générales du modèle

Ce modèle macro-économétrique peut être défini comme un modèle macroéconomique, Néo-keynésien, dynamique, économétrique et appliqué.

- **Macroéconomique** : le modèle est agrégé et décrit toute l'économie marocaine. De ce fait, son niveau d'analyse est global et concerne tout le pays. Il prend en compte la simultanéité des comportements des différents agents économiques agrégés. Il tente, aussi, de décrire l'imbrication des décisions des agents économiques qui aboutissent à l'équilibre global. Les intérêts de ces agents sont parfois antagonistes. En effet, ce qui est bon pour les entreprises ne l'est pas nécessairement pour les ménages, les finances de l'Etat ou la balance commerciale.

- **Néo-keynésien** : la production du modèle dépend, à court terme, de la demande corrigée par le commerce extérieur. De sa part, la demande dépend de la production (une augmentation de la production génère des investissements et des emplois, donc des salaires et de la consommation). Cette interaction produit « le multiplicateur keynésien », et amplifie les conséquences d'un choc externe de la demande.

Le secteur de l'agriculture ne répond pas à cette logique de la demande du fait que les rétroactions de l'équilibre global sont limitées sur ce secteur, et par conséquent la production agricole est considérée comme exogène dans le modèle.

En outre, le modèle n'est pas simplement keynésien, ou uniquement orienté "demande", mais, il présente des éléments importants du côté de l'offre. En particulier, la production dépendra des capacités disponibles, et à court terme les entreprises utiliseront les prix pour optimiser leurs profits. Ces dispositifs peuvent donner aux politiques orientées "offre", un rendement plus élevé que les politiques de demande.

- **Dynamique** : la dynamique du modèle est assurée par celle propre au comportement des agents et par

l'accumulation des stocks (capital). En effet, la plupart des équations de comportement du modèle sont autorégressives. Les grandeurs économiques décrites par ces équations sont expliquées non seulement par les autres variables économiques jugées pertinentes, mais aussi par leurs propres valeurs à la période précédente.

Cette dynamique assure à l'économie, décrite par le modèle, de ne pas se reproduire à l'identique d'une période à l'autre. Elle a aussi comme conséquence que les effets d'un choc (ou d'une politique économique) sur l'économie ne sont pas identiques à court et à long termes.

- **Econométrique** : la formulation des équations de comportement, qui décrivent le comportement des agents économiques, est choisie parmi un ensemble de formulations respectant la théorie économique. Cependant, le comportement des agents n'est pas appréhendé uniquement à travers la théorie économique, mais aussi sur la base des données historiques, et validé par les essais statistiques. En effet, le rôle de l'économétrie consiste à valider les équations structurelles prédéfinies et à orienter le choix entre les versions alternatives des différentes théories économiques.

La formulation de la plupart des équations de comportement du modèle est une formulation à correction d'erreur. Cette formulation corrige les erreurs et permet des relations de long terme nécessaires pour les simulations à long terme. Ces équations de comportement sont estimées séparément sur des données agrégées par la méthode des moindres carrés ordinaires.

La prise en compte, uniquement, des équations de comportement ne produit pas un modèle cohérent. Pour relier logiquement les variables, des équations comptables ont été utilisées. Equations qui étant identiquement vérifiées, n'ont pas à être estimées.

- **Appliqué** : le modèle est élaboré pour décrire une véritable économie qui est l'économie marocaine. Il porte sur l'évolution de cette économie, et produit une description logique de l'évolution des principales variables économiques.

Caractéristiques du modèle

Le Modèle est agrégé à un seul produit et distingue le secteur marchand et le secteur non marchand. Il est une représentation annuelle de l'économie marocaine, et sa période d'estimation est de 1980 à 2004.

Le modèle distingue cinq agents économiques: les ménages, les entreprises, l'Etat, le reste du monde et le secteur financier.

- **Les ménages** : dans le modèle, on considère que les ménages touchent des revenus du travail (les salaires) contre le travail offert, du capital (les dividendes, les profits) et les transferts sociaux (prestations sociales, etc.). Ils paient des impôts et partagent leur revenu net d'impôts entre la consommation et l'épargne.

- **Les entreprises** : il s'agit de toutes les entreprises qui fournissent des biens et services marchands, aussi bien des entreprises privées que des entreprises publiques.

- **L'Etat** : l'agent « Etat » comprend l'administration centrale (y compris les services déconcentrés), les collectivités locales, et les organismes de gestion de la sécurité sociale. La politique économique de l'Etat est prise en compte dans le modèle, et le rôle de l'Etat est considéré comme exogène. En effet, l'Etat participe à la détermination de la demande finale par ses dépenses courantes, les salaires qu'il verse, ses investissements et les transferts en faveur des ménages.

- **Reste du monde** : l'économie marocaine est décrite, dans ce modèle, en tenant compte de ses liens avec le reste du monde à travers le commerce extérieur. De ce fait, le modèle décrira les variables du commerce extérieur (exportations et importations) et les prix correspondants. Et comme le commerce extérieur dépend de la situation économique des pays étrangers, des hypothèses correspondantes seront formulées.

- **Secteur financier** : dans le modèle, l'impact de la sphère financière sur l'activité économique est faible. Les taux d'intérêt influencent la répartition des revenus et l'impact du marché financier n'a pas été modélisé. Un bloc financier assez développé a été élaboré, mais son insertion dans le modèle n'est pas encore décidée.

Principales équations du modèle

Cette partie décrit de manière assez simplifiée l'ensemble des spécifications et des caractéristiques des principales équations de comportement du modèle. L'encadré -1- présente de manière stylisée ces équations de comportement du modèle.

La consommation des ménages

D'après la théorie Keynésienne, la consommation des ménages ne dépend que de leur revenu net d'impôts. Cependant, le modèle retient un comportement plus riche en tenant compte d'un autre déterminant que le revenu réel, qui est le chômage, afin de décrire un comportement d'épargne de précaution selon lequel, pendant les périodes de haut niveau de chômage, les ménages réduisent leur consommation pour constituer une épargne par crainte de difficulté future.

D'autres éléments explicatifs de la consommation comme l'inflation et le taux d'intérêt réel à court terme qui, généralement, influencent négativement la consommation, n'étaient pas retenus dans l'équation de consommation du fait qu'ils ne présentaient pas de semblant de significativité au cours des estimations.

Les demandes de facteurs

Dans le modèle, la fonction de production retenue est à facteur complémentaire. Le coût relatif du capital et du travail n'intervient donc pas dans la demande de facteurs des entreprises. La fonction de production ainsi retenue associe la capacité de production à un niveau donné des facteurs de production (capital, travail). Cette capacité de production est limitée par le facteur capital.

- **L'investissement** : la fonction de production retenue dans le modèle, qui détermine le lien entre les inputs et l'output, est à la base de la formalisation de l'équation de l'investissement. L'investissement est ainsi déterminé en fonction du taux de croissance de la valeur ajoutée qui traduit l'effet accélérateur du taux d'utilisation des capacités de production.

- **L'emploi** : l'approche utilisée pour déterminer l'équation de l'emploi est basée sur la formulation développée par Breschling en 1976. Généralement, utilisée dans les modèles à correction d'erreur

d'estimation de l'emploi, basée sur la forme traditionnelle de l'équation économétrique reliant l'emploi à la valeur ajoutée.

Dans cette approche, on considère que l'emploi s'ajuste avec retard à une cible qui correspond à la trajectoire de long terme de la productivité apparente du travail. Ainsi, l'ajustement dynamique de l'emploi à la valeur ajoutée peut-être retracé par un modèle à correction d'erreur.

- **Le chômage** : le chômage dépend, essentiellement, du nombre d'emplois disponibles et du nombre de personnes pouvant réclamer un emploi, c'est-à-dire la population en âge d'activité. Cependant, une création d'emplois ne réduit pas automatiquement le chômage du même niveau, du fait qu'une partie des nouveaux emplois sera prise par des personnes qui n'étaient pas considérées comme chômeurs, car ils n'espéraient pas trouver un emploi, ou n'avaient pas la possibilité technique d'en occuper un.

En outre, il est évident qu'en l'absence de création d'emplois, seule une partie de la population qui atteint l'âge de travailler rejoint la main-d'œuvre. Enfin, l'évolution du chômage ne suit pas seulement les évolutions de l'emploi et de la population. Elle dépend aussi de la situation de départ : si le chômage est élevé par rapport aux emplois disponibles, les personnes envisageant d'entrer dans la population active (les jeunes en particulier) vont hésiter à le faire.

- **Les variations des stocks** : pour les entreprises, la formation des stocks constitue une des variables d'ajustement qui assure l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché des produits. Les entreprises gèrent les stocks de manière à amortir les fluctuations de la demande et à se prémunir contre le risque de rupture des stocks. Le niveau désiré des stocks dépend alors positivement des anticipations de la demande. La modélisation retenue utilise comme indicateur de demande les variations récentes de la valeur ajoutée destinée au marché local et à l'exportation.

La boucle prix – salaires

La boucle prix-salaires regroupe l'ensemble des équations des prix et des salaires du modèle. Cette boucle joue un rôle important dans la détermination

de l'équilibre de long terme du modèle. Les équations clés sont l'équation de salaire et l'équation déterminant le prix de la valeur ajoutée. L'approche retenue pour déterminer le comportement de ces équations est conforme au cadre « wage setting-price setting » (WS-PS) élaboré par Layard R, Nickell S, Jackman R (1991).

- **Les salaires** : pour l'équation des salaires qui s'inscrit dans la tradition de modèle de négociation salariale, les salaires sont indexés sur les prix et sur la productivité du travail et dépendent négativement du chômage. Plus le niveau de chômage est élevé, plus le pouvoir des ouvriers dans leurs négociations avec les propriétaires se réduira. En outre, quand les prix augmentent, à court terme les salaires peuvent augmenter, mais la pleine application de cette indexation, pour garder le même niveau du pouvoir d'achat, peut être retardée.

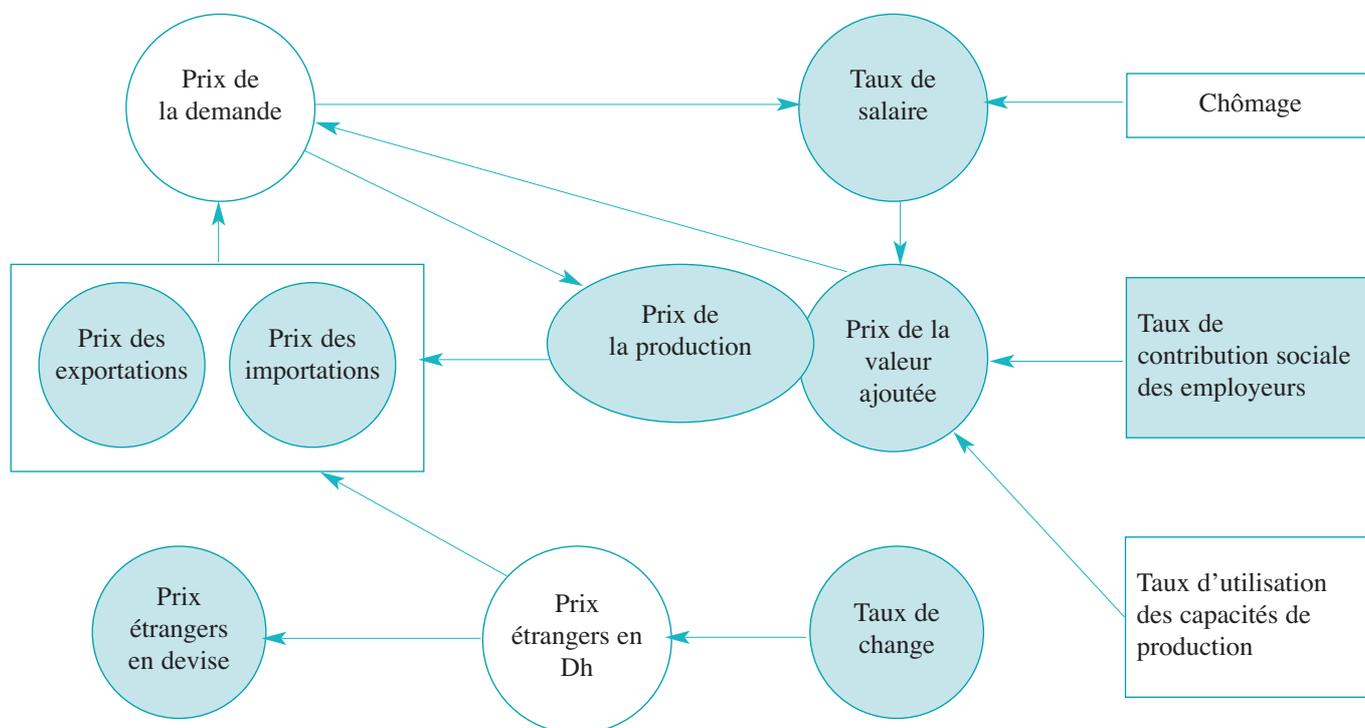
Concernant la productivité du travail, son augmentation réduit les dépenses des salaires par les entreprises. A court terme, seulement une part de ces gains de productivité est transférée aux ouvriers, mais à long terme, ce transfert devrait être entièrement effectué, et la part des salaires dans la production converge vers une valeur cible.

- **Le prix de la valeur ajoutée** : le prix de la valeur ajoutée estimé est un prix global. Il est appliqué à la fois aux marchandises vendues sur le marché local et exportées vers d'autres pays. Ce prix global pour toutes les marchandises (au lieu d'un prix pour chaque catégorie) suppose que les entreprises définissent une cible globale pour leur taux de marges, sans la séparer selon la destination des marchandises.

Les prix de la production et de la demande

Le prix de la production est déterminé de manière comptable à partir du déflateur de la valeur ajoutée et du déflateur des consommations intermédiaires. Ces déflateurs et ceux du commerce extérieur permettent de calculer la valeur ajoutée et le commerce extérieur à prix courants. La prise en compte de l'équilibre offre-demande en valeur permet de déterminer la demande globale à prix courants ; et de ce fait, le déflateur associé peut être calculé par division.

Schéma de la boucle prix salaires



Le commerce extérieur

Le modèle tient compte des liens de l'économie marocaine avec le reste du monde à travers le commerce extérieur. Sachant que l'influence de l'économie marocaine sur l'économie mondiale est trop faible, alors la prise en compte dans ce modèle des interactions à l'intérieur du reste du monde ne se justifie pas, au vu des coûts qu'elle représente. Ainsi, le modèle décrira uniquement les variables du commerce extérieur et les prix correspondants.

En outre, les importations et les exportations sont des composantes de l'équilibre emplois ressources, respectivement de l'offre et de la demande. La compétitivité prix et la demande nationale ou étrangère déterminent ces deux variables. L'effet de la compétitivité sur les exportations et les importations se comprend de façon intuitive : lorsque la compétitivité est forte (c-à-d lorsque les prix étrangers sont élevés

par rapport aux prix intérieurs), les exportations augmentent et les importations baissent.

L'ampleur avec laquelle les importations et les exportations réagissent à une augmentation de la compétitivité est déterminante dans la prise de décision d'une dévaluation. Si les effets compétitifs sont forts, le modèle décrira, au moins à moyen terme, un effet favorable de la dévaluation sur l'activité économique et la balance commerciale. Au contraire, dans le cas où les effets compétitifs sont faibles, une dévaluation de la monnaie ne parviendra pas à relancer l'activité économique et à améliorer la balance commerciale.

En plus de la compétitivité, il y a l'effet de la demande qui explique aussi la variabilité des échanges commerciaux au cours du temps. En période de croissance économique soutenue, les importations augmentent pour satisfaire une demande intérieure élevée. De même, lorsque les pays étrangers connaissent

des périodes de forte croissance, les exportations vers ces pays augmentent.

Pour les importations, la demande locale est déterminante. Cette demande est exprimée en produits finis, en biens intermédiaires et en énergie pour satisfaire non seulement la demande locale, mais également les exportations, ce qui signifie qu'une hausse des exportations peut entraîner une augmentation des importations.

L'autre déterminant important introduit dans l'équation des importations est le taux d'utilisation des capacités de production, pour tenir compte de la disponibilité des capacités de production : plus le taux d'utilisation est élevé, moins les entreprises ont la capacité de répondre à un surcroît de demande, qu'elle provienne de l'étranger ou de l'intérieur.

Pour la détermination des exportations, en plus de la compétitivité prix, la demande est représentée par la demande mondiale adressée au Maroc. Plus cette demande est élevée plus le potentiel d'exportation est élevé. Cependant, la capacité de production locale n'a pas d'effet sur les exportations marocaines, car les limites aux exportations sont dues (outre à la demande mondiale adressée au Maroc et à la compétitivité), à l'adaptation de l'offre marocaine à la demande mondiale.

Les prix des importations et des exportations

Les prix du commerce extérieur sont déterminés par les coûts de production ou les prix de production locale et les prix des marchés (étrangers) pour les importations (prix à la production et prix étrangers à l'importation) et pour les exportations (prix à la production et prix étrangers à l'exportation).

Les exportateurs peuvent avoir deux comportements face à une différence d'évolution entre leurs coûts de production et les prix des marchés (étrangers) sur lesquels ils cherchent à vendre. Ils peuvent choisir entre l'attachement à l'évolution de leurs coûts pour

déterminer leurs propres prix sans tenir compte des prix des marchés étrangers, ou bien l'attachement aux prix étrangers quel que soit le coût de production.

La décision dépendra de la sensibilité des exportations à la compétitivité. Si un exportateur estime que ses clients tiennent fortement compte du prix auquel ils lui achètent des marchandises, il va probablement laisser ses marges compenser les fluctuations de ses coûts de production.

Le caractère mono sectoriel du modèle empêche, cependant, de tenir compte de certains aspects spécifiques de l'économie marocaine, et de répondre efficacement à des interrogations, aussi bien sur certaines politiques économiques que sur certains changements de l'environnement international.

Pour palier les insuffisances de ce modèle agrégé, un modèle désagrégé est en cours d'élaboration. Le modèle désagrégé, qui est actuellement dans sa phase de finalisation, fera l'objet d'une publication dans les prochains mois. Ce modèle désagrégé est décomposé en deux secteurs : agriculture et autre (qui englobe le manufacturier et les services). Cette décomposition est importante pour capter les spécificités de l'agriculture qui se distingue par un rôle social, un caractère aléatoire, et un mode de production et des échanges spécifiques.

En plus de cette décomposition en deux secteurs, le modèle désagrégé comporte aussi la désagrégation d'autres composantes nécessaires pour prendre en compte certaines caractéristiques importantes de l'économie marocaine, notamment :

- La distinction entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne ;
- La distinction entre les exportations des produits miniers, des produits manufacturiers et des produits agricoles ;
- La distinction entre les importations des produits énergétiques, des produits manufacturiers et des produits agricoles. ■

Encadré 1

Résumé des principales équations de comportement du modèle

$$Pib = c + i + \Delta s + g - m + x$$

$$c = c (R/pc, cho)$$

$$I = I (Q^{\circ}, tuc)$$

$$x = x (dm, px/(ptx*\$))$$

$$m = m (df, x, compm, tuc)$$

$$L = L (Q, prodl)$$

$$\Delta s = \Delta s (\Delta Q)$$

$$p = p (csup, tuc)$$

$$w = w (pc, prodl, cho)$$

$$cho = cho (L, popact)$$

$$pm = pm (pp, ptx*\$)$$

$$px = px (pp, ptm*\$)$$

$$pp = pp (p, pci)$$

$$pd = pd (p, pm, px, ttaxi)$$

Produit intérieur brut

Δs = variations de stocks

g = dépenses publiques

Consommation privée

R = revenu disponible des ménages

pc = prix de la consommation

R/pc = revenu réel des ménages

Investissement privé

Q° = taux de croissance de la valeur ajoutée

(effet accélérateur)

Tuc = taux d'utilisation des capacités

Exportations

dm = demande mondiale

ptx = prix étranger à l'exportation

$\$$ = taux de change

px = déflateur des exportations

Importations

df = demande finale intérieure

$compm$ = compétitivité prix à l'importation

Emploi

$prodl$ = productivité du travail

Q = valeur ajoutée

Variations de stocks

ΔQ = variation de la valeur ajoutée

prix de valeur ajoutée

$csup$ = coût salarial par unité produite

Salaire

pc = prix de consommation

chômage

L = emploi

$popact$ = population en âge d'activité

prix des importations

pp = prix de production

prix des exportations

ptm = prix étranger à l'importation

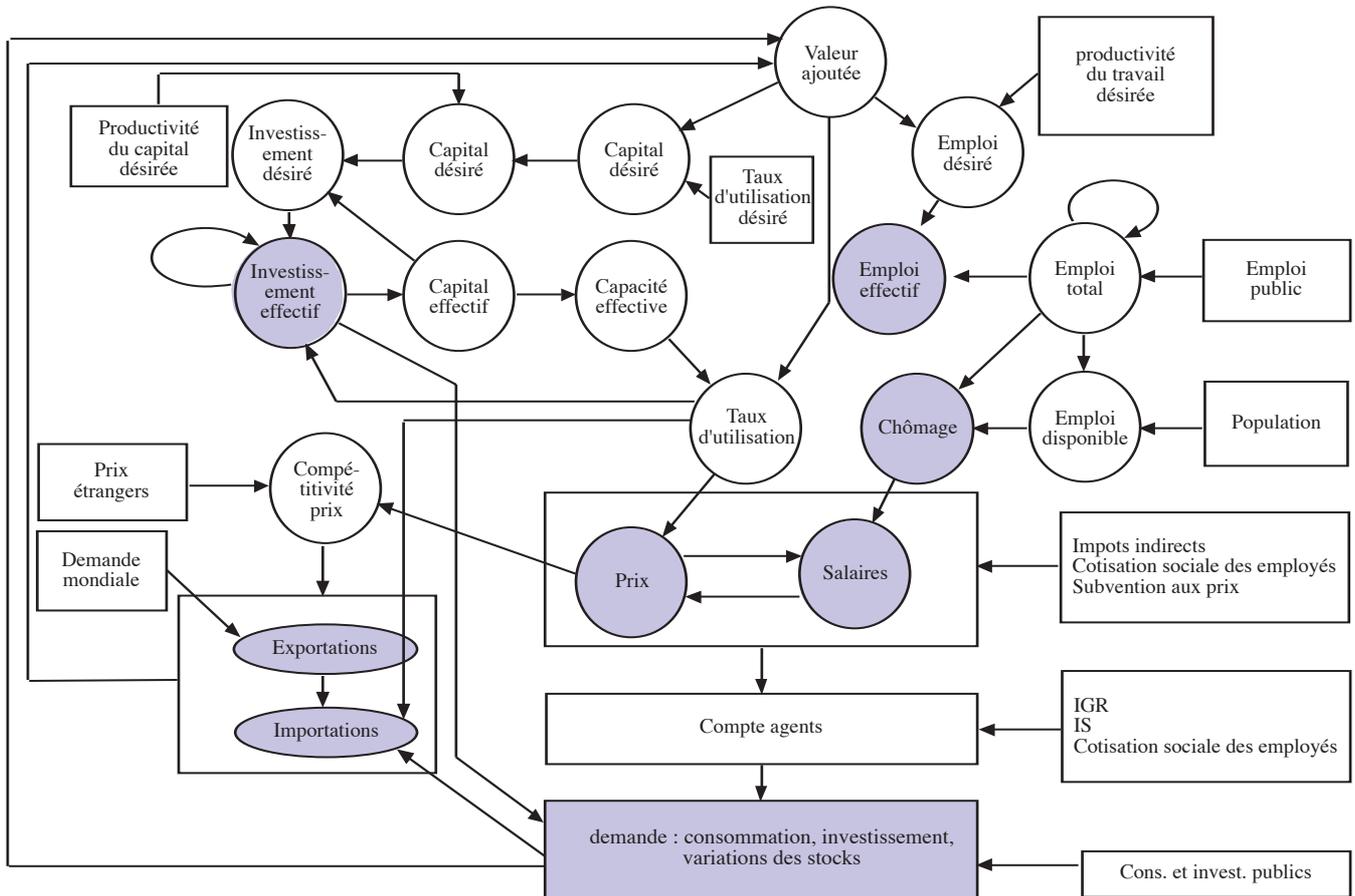
prix de production

pci = prix des consommations intermédiaires

prix de demande finale

$ttaxi$ = taux de taxes indirectes

Architecture du modèle



Parc logement et structure sociale dans la périphérie urbaine casablancaise



par El-Houssine NEJMI*

Cet article a pour objet de mesurer les effets de l'urbanisation sur un domaine particulier qui est celui du logement. Nous allons étudier les divers aspects de la signification sociale du logement en essayant de voir dans quelle mesure le logement peut renseigner sur la société. On fait l'hypothèse que le logement est un élément essentiel de la hiérarchie sociale, ou plus exactement de l'inégalité et de la différenciation sociale, et qu'il aide donc à les étudier.

Le logement : un indicateur de la division de l'espace périphérique

L'étude des différents types de logements s'avère intéressante à l'échelle d'une métropole comme Casablanca. Elle permet d'appréhender à la fois les différents types de logements existants et leur distribution spatiale. Cette distribution nous pousse à nous interroger sur l'intérêt du logement et son apport comme indicateur dans l'analyse de la division de l'espace.

Avant de commencer l'analyse, nous allons exposer les étapes de la prise en compte du logement, y compris les stratifications adoptée par les recensements au Maroc de 1982 et de 1994.

- Dans le bordereau de logement du recensement de 1982, la classification prend en considération la morphologie du logement. Six types de logements urbains ont été définis comme suit :

Type de logement (1982)

1. Villas ou niveau "villas"
2. Appartement dans immeuble
3. Maison marocaine
4. Pièce dans une institution (prison, caserne...etc)
5. Local non destiné initialement à l'habitation, garage
6. Autres cas : bidonville, douar, etc.

Cette classification est rendue possible par la dominance des constructions en maçonnerie, qui ont atteint 86 % en milieu urbain. Mais comme on le constate, la classification reste restreinte. Si on exclut le quatrième type (pièce dans une institution, prison, caserne), la nomenclature se limite à cinq types de logements : villa, appartement en immeuble, maison marocaine, local non destiné à l'habitat, et autres cas.

- Au recensement général de la population et de l'habitat de 1994, la liste des types de logement a été étendue à neuf types. En fait, il s'agit d'une subdivision de la grille adoptée en 1982. En comparant les deux listes, on s'aperçoit que la liste de 1994 a distingué entre le logement rural, c'est-à-dire le « douar » et le « logement précaire de type bidonville ». alors qu'en 1982, les deux types étaient réunis dans une même classe. La deuxième subdivision concerne la « maison marocaine ». Désormais, le recensement distingue entre la « maison marocaine traditionnelle » et la « maison marocaine moderne ».

(*) El-Houssine NEJMI, docteur en géographie et aménagement de l'Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne. Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement.

Type de logement (1994)	
1. Villas ou niveau "villa"	C'est la villa au sens courant du terme. C'est une construction isolée composée tout au plus de deux logements ou de deux étages, et dotée en général d'un jardin.
2. Appartement dans un immeuble	
3. Maison marocaine traditionnelle	Ce type de maison se rencontre en général dans les anciennes médinas. Elle présente une cour centrale à l'intérieur, qu'entourent des chambres d'habitation.
4. Maison marocaine moderne	Construction individualisée à un ou plusieurs étages. Sa structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à appartements ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle.
5. Chambres dans un établissement	
6. Construction sommaire	Bidonvilles, gourbis, maisonnettes très sommaires, baraques, etc.
7. Local non destiné à l'origine à l'habitation	
8. Logement rural	
9. Autres types	Toute construction qui ne peut être classée dans les cas précédents : locaux ne concordant pas avec l'architecture des catégories précédentes et servant à des entrepôts industriels ou de stockage commercial, ou bien encore des constructions servant de lieux de culte ou de loisirs comme les mosquées et certains établissements publics, etc.

Selon la classification ci-dessus, on peut distinguer les types de logements suivants : « villa », « immeuble », « maison marocaine traditionnelle » et « logement sommaire de type bidonville ». Par contre, la définition de « maison marocaine moderne » est imprécise. Ceci nous a incité à repérer les îlots correspondants au type de logement concerné et définir le type de logement.

Le logement dit « maison marocaine moderne » correspond donc au « logement économique ». Cette démarche nous a permis de construire notre liste exhaustive et d'obtenir une classification plus détaillée des types de logements existants dans la périphérie casablancaise. La liste finale comprend les types de logements observés dans la périphérie casablancaise :

Les types de logements dans la périphérie urbaine de l'agglomération Casablancaise	
1. Logement de luxe (villa de haut standing)	
2. Logement luxe moderne	Villas moyennes et petites, immeubles de standing
3. Logement moderne discontinu	Grands immeubles modernes
4. Logement collectif moyen	Immeubles en bloc de type nouvelle médina dont l'architecture est très moyenne, parfois dégradée.
5. Logement économique	Habitat planifié dans des lotissements étatiques ou privés. Il s'agit de « maison marocaine moderne » à rez-de-chaussée unique ou avec étage (s).
6. Logement social	Logement subventionné par l'État. Il s'agit de petites maisons ou d'immeubles sociaux.
7. Logement dans un établissement	
8. Logement clandestin	Habitation en dur dont la construction n'a pas suivi le processus normal prévu par la réglementation en vigueur.
9. Logement précaire	Logement dans un bidonville
10. Logement rural	Douar

Les structures de la différenciation sociale dans l'espace périphérique casablancaise

Les phénomènes de division sociale peuvent-ils se lire à travers les données sur le logement ?

Si cette hypothèse est fondée, cela signifie-t-il qu'à un groupe social donné correspond un type de logement (1) destiné à son habitat (2) ?

Nous allons tenter de déterminer les interrelations entre les principales dimensions de l'espace physique de l'habitat, saisies à travers les données sur les logements, et la composition socio-démographique des ménages.

Sources des données

Notre base statistique repose sur des données tirées du recensement de la population et de l'habitat de 1994. Nous avons construit une première matrice, comportant des informations sur les ménages et sur les logements, à l'échelle la plus fine à laquelle les services de la statistique peuvent fournir ce type de données, à savoir l'échelle des communes.

Nous avons construit une deuxième matrice, en exploitant une typologie du logement, et ce de la manière suivante :

Nous avons utilisé le découpage spatial élaboré par les services du recensement. Ces derniers distinguent des districts (3) dans la ville. Chaque district de recensement est divisé en un ou plusieurs îlots, et chaque îlot est caractérisé par un seul type de logement. Nous avons adopté cette méthode pour définir des districts, selon les typologies de logements dans les zones périphériques et effectuer un relevé cartographique des types de logement dans chaque district (carte : distribution des types de logement dans la périphérie urbaine de Casablanca).

En utilisant un ensemble de districts comme unités morphologiques, nous avons constitué une base de données sur les logements et les ménages. En l'absence de publications de données par district, nous avons dépouillé un échantillon de 550 feuilles de ménages. Nous avons constitué un tableau dont les lignes correspondent à des districts (unités) et les colonnes correspondent aux données sur la population et les logements.

La méthode d'analyse

La méthode employée est celle de l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC). Nous avons procédé à l'analyse des correspondances sur les données résumées dans le tableau 1, comprenant trente-cinq modalités, démographiques, socio-économiques et culturelles, des ménages. À l'aide de cette méthode, nous essaierons de dégager la logique générale des analogies et des oppositions dans les structures tant du peuplement que du parc de logements, et d'élaborer une nouvelle typologie d'ensemble de l'espace social périphérique de Casablanca (4).

(1) Le logement « est une unité d'habitation, appartement ou maison, abritant régulièrement un ou plusieurs individus qui en partagent l'usage. C'est un bien matériel que l'on peut identifier, à partir de ces occupants, de sa localisation et de sa forme. » Marion Ségaud, Catherine Bonvalet, Jacques Brun. S.dir. (1998), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Editions La Découverte, p. 4-5.

(2) La notion d'Habitat est plus large, dans la mesure où elle intègre l'ensemble des éléments matériels et humains qui qualifient les modes de résidence des hommes. En géographie, le terme désignait originellement le système de répartition spatiale des lieux habités. Le mode de localisation des habitations humaines conduisant à opposer l'habitat urbain et l'habitat rural, ou la maison était à la fois le siège d'une exploitation agricole et le lieu de la vie familiale. À une autre échelle, la notion d'habitat permettait d'établir une classification des différents modes de répartition dans l'espace : village, hameaux, habitat dispersé. Le terme d'habitat a pu désigner plus largement les rapports entre le logement et son environnement, jusqu'à inclure l'ensemble des liens entre « communauté » et son territoire. Quant on parle d'habitat urbain, on prend en compte non seulement la fonction résidentielle de la ville, mais également les autres fonctions qui permettent à l'homme de subsister et de s'approprier cet espace. C'est pourquoi si la dimension statistique et économique est fortement présente dans l'étude du logement, il en va différemment avec la notion d'habitat. Celle-ci comporte en effet une dimension plus qualitative, plus globalisante et fait référence à une possible action consciente des acteurs sur l'aménagement de leur environnement. Marion Ségaud, Catherine Bonvalet, Jacques Brun. S.dir. (1998), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Editions La Découverte, p. 4-5.

(3) Le district de recensement est découpé en plusieurs îlots, mais il se peut, dans certains cas, qu'il ne renferme qu'un seul îlot.

(4) Après divers essais factoriels ayant pris en compte quinze variables et quatre vingt modalités qualifiant de façon numérique les types de logements dans la périphérie urbaine, essais ayant servi à éliminer les variables et les modalités superflues que ne nous pouvions pas faire entrer dans la matrice. Ces analyses nous ont permis de conserver les variables (modalités) qui, dans notre analyse, jouent le plus grand rôle. La liste finale des variables qui seront analysées figure dans le tableau n°1 ci-dessous, et concerne le statut familial, le statut socio-économique et le type du logement et son confort.

Tableau 1
**Les variables et les modalités retenues dans l'analyse
factorielle des correspondances**

Variable	Modalité	Libellée
Statut familial		
personnes par logement	2 personnes 3 à 4 personnes 5 à 6 personnes 7 personnes et +	A0 A1 A2 A3
Socio-économique		
Instruction	Sans Niveau primaire Niveau secondaire Niveau lycée Niveau supérieur	G0 G1 G2 G3 G4
Activité professionnelle	Artisan commerçant et chef d'entreprise Cadre et profession intellectuelle Profession intermédiaire Employé Ouvrier Retraité Non Structuré Autre sans activité professionnelle	H0 H1 H2 H3 H4 H5 H6 H7
Type et confort de logement		
Type de logement	Luxe de haut standing Luxe moderne Moderne discontinu Collectif moyen Economique Social Clandestin Précaire (bidonville) De l'établissement Rural	L0 L1 L2 L3 L4 L5 L6 L7 L8 L9
Confort du logement		
Nombre de pièces occupées	1 à 2 pièces 3 à 4 pièces 5 à 6 pièces 7 pièces et +	N0 N1 N2 N3
Réseau d'assainissement	Logement Relié au réseau Logement non relié au réseau	R0 R1
Électricité	Oui Non	S0 S1

Quelles sont les tendances de la différenciation sociale dans la périphérie Casablancaise ?

Le graphique ci-dessous représente l'histogramme des valeurs propres. Le premier plan factoriel cumule

23,2 % de l'information (15,2 % pour le premier axe et 8 % pour le deuxième). Cette valeur est moyenne et ne dégage pas de structures claires. Néanmoins, on peut faire ressortir des informations intéressantes en

procédant à l'interprétation des résultats à partir du tableau qui décrit les contributions des fréquences actives sur les cinq premiers axes. La première valeur propre s'élève à 0,6. Elle indique que le premier axe définit une différenciation nette entre les ménages. La deuxième valeur propre est également élevée (0,32).

La troisième valeur est relativement élevée et supérieure à la suivante (0,30). A partir de la quatrième valeur propre, on constate de faibles variations entre les axes successifs et l'histogramme apparaît aplati. On considérera donc une structure claire sur les trois premiers axes, et des différenciations moins nettes, voire de faible importance, sur les suivants.

Tableau 2
Valeurs propres des modalités

Graphique 1 : Histogramme des 28 premières valeurs propres

N°	Valeur propres	%	CUMUL
1	0,6067	15,17	15,17
2	0,3161	7,90	23,07
3	0,2984	7,47	30,53
4	0,2223	5,58	36,12
5	0,1898	4,74	40,86
6	0,1782	4,45	45,32
7	0,1685	4,21	49,53
8	0,1668	4,17	53,70
9	0,1642	4,11	58,80
10	0,1499	3,75	61,55
11	0,1473	3,68	65,23
12	0,1411	3,53	68,76
13	0,1389	3,47	72,23
14	0,1322	3,31	75,54
15	0,1231	3,08	78,62
26	0,1163	2,91	81,52
17	0,1123	2,81	84,33
18	0,1025	2,56	86,89
19	0,1006	2,52	89,41
20	0,0970	2,43	91,84
21	0,0914	2,28	94,12
22	0,0857	2,14	96,26
23	0,0571	1,43	97,69
24	0,0417	1,04	98,73
25	0,0284	0,71	99,44
26	0,0160	0,40	99,84
27	0,0048	0,12	99,96
28	0,0016	0,04	100,00



Le graphique n° 2 (ci-dessous) représentant les positions des modalités sur les trois premiers axes factoriels et permet l'interprétation suivante :

On observe sur l'axe 1 une régularité plus ou moins nette, dans l'ordre des valeurs des coordonnées : les situations sociales défavorables ou très défavorables se projettent du côté positif de l'axe pour l'ensemble des modalités, alors que les situations favorables ou assez favorables sont projetées du côté négatif. Ceci veut dire que l'axe 1 traduit une structure qui oppose, d'un côté, les ménages (les chefs de ménage) qui disposent d'une situation sociale favorable et bénéficient donc d'un logement spacieux et confortable ; de l'autre côté, les ménages qui disposent d'une situation sociale médiocre ou très médiocre et d'un logement peu confortable. Les situations intermédiaires ont des coordonnées qui s'échelonnent entre ces deux extrêmes. Leurs modalités sont moyennement représentées sur l'axe, mais elles sont disposées de façon telle que l'ensemble apparaît clairement ordonné selon les caractéristiques du logement et le statut socio-économique des chefs de ménage.

Le premier axe résume les caractéristiques socio-économiques (instruction et socioprofessionnelle des chefs de ménage) et la structure du logement (type et confort). Il apparaît clairement que la principale différenciation entre les ménages est étroitement dépendante de la structure et du confort du logement, corrélé avec la position sociale et le niveau d'instruction du chef de ménage. Un examen des contributions confirme que les variables socio-économiques et celles relatives au logement contribuent fortement à la formation de cet axe.

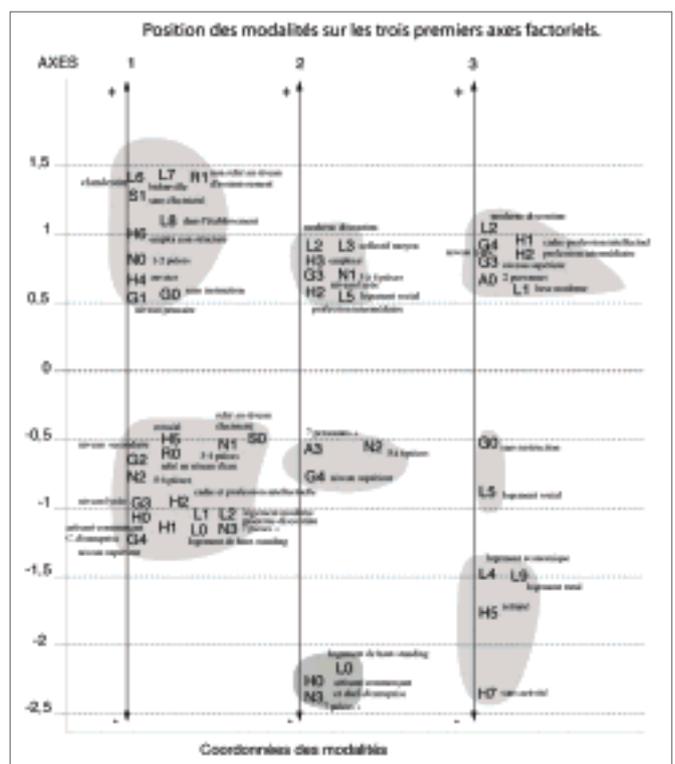
Sur **le deuxième axe**, on observe encore une opposition nette entre les modalités relatives aux caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage, corrélées aux types de logements. Mais, ici l'opposition concerne deux groupes qui correspondent à deux classes sociales : d'un côté la classe dominante et de l'autre la classe moyenne.

L'examen du plan des deux premiers facteurs permet de préciser l'apport du deuxième axe. Les individus et les variables sont disposés selon un "classement social hiérarchique". Les différents groupes sociaux (C.S.P.) habitent différents sous-espaces résidentiels

correspondant à différents types de logements, et cela concourt particulièrement à leur position sociale. Le statut socio-économique détermine apparemment le mode de consommation ainsi que le type de logement, de son organisation et ses caractéristiques internes.

L'examen des positions des modalités sur le plan factoriel est donc significatif. On peut identifier trois types de structures différentes selon le poids et la position des modalités et leurs saturations positives ou négatives (graphique n° 2. ci-dessous).

Graphique 2- Position des modalités sur les trois premiers axes factoriels



Une opposition forte : riches / pauvres

La première structure synthétise un groupe de modalités ayant des coordonnées négatives et des saturations fortes. Leur disposition sur le premier axe est fondée sur le "rang social" du groupe et montre une position à caractère plutôt sélectif de certaines modalités relatives à l'aspect socio-professionnel du chef de ménage, au type de logement et à ses caractéristiques de confort.

La première position concerne la catégorie qui regroupe les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (ACCE), les cadres et professions intellectuels supérieurs (CPIS) et les professions intermédiaires (PI). Cette caractéristique socio-économique coïncide avec la réussite sociale par l'éducation, donc à niveau d'instruction supérieur des chefs de ménages (G4), et (ou) assez moyen (G3). À ce groupe d'ACCE, de CPIS et de PI, correspondant trois types de logements : le logement de type luxe de haut standing (L0), le logement luxe moderne (L1) et le logement moderne discontinu (L2). Ces trois types de logements se caractérisent par leur confort. Ils sont très spacieux puisque le nombre moyen de pièces occupées varie entre cinq et six pièces (N2) et même sept pièces et plus (N3).

À l'opposé, se positionne un ensemble de modalités dont les coordonnées élevées ou assez élevées sont positives et composent la deuxième structure. Deux groupes socio-professionnels sont ici présents, qui appartiennent à la catégorie des ouvriers (H4) et à la catégorie des non structurés (H6). Cette deuxième structure regroupe des chefs de ménage faisant partie de la classe défavorisée. Cette catégorie occupe trois types de logements : le logement de type clandestin (L6), le logement de type précaire (bidonville : L7), et le logement de (dans) l'établissement (L8). Une deuxième variable vient également décrire les caractéristiques de leurs logements. Il s'agit du nombre de pièces par logement. Les trois types de logements ne possèdent qu'une ou deux pièces (N0 : 1-2 pièces). On observe aussi une correspondance avec le statut de logements de type clandestin et précaire, autours, de deux modalités (R1) et (S1), c'est-à-dire des logements qui ne sont pas reliés au réseau d'assainissement et d'électricité. Ces modalités viennent donc confirmer le caractère d'inconfort du logement et renvoient une image claire de la précarité sociale de leur population.

Cette première opposition est donc majeure. Une seconde opposition, secondaire, mais assez fine désormais, se dégage du deuxième axe factoriel. Neuf modalités, les plus fortes, contribuent pour 84 % à la construction de l'axe. Du côté haut de l'axe se positionnent les modalités correspondant d'abord les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE) et

les modalités décrivant des logements du type luxe ou haut standing (L0) et disposant d'un nombre assez élevé de pièces habitables : sept pièces et plus (N3). À l'opposé de l'axe, nous trouvons les modalités qui associent le groupe des employés (H3) et des chefs de ménage ayant un niveau d'instruction moyen seulement (G3). On a affaire ici à deux types de logements : le logement moderne discontinu (L2) et le collectif moyen (L3). Ces deux types de logements se caractérisent par un confort assez moyen puisque le nombre de pièces occupées varie entre trois et quatre pièces (N1).

Une dissociation sociale et spatiale qui s'aggrave entre les classes supérieures et moyennes d'un côté et pauvre, de l'autre

Sur le troisième axe factoriel, apparaît une opposition intéressante, parce qu'elle conjugue plus encore structure sociale et structure résidentielle et démontre une nouvelle opposition secondaire. Dix modalités, dont les saturations les plus fortes, contribuent pour 62 % à la construction de ce troisième axe. Sur le côté "positif" de ce troisième axe se projettent deux groupes socioprofessionnels : le premier est celui des professions intermédiaires (PI), le second est celui des cadres et professions intellectuelles (CPIS). Les chefs de ménage des deux groupes (CPIS) et (PI) s'identifient par leurs caractéristiques culturelles puisqu'ils possèdent un niveau supérieur d'instruction (universitaire : G4). Ce groupe est intégré à la vie citadine et reflète une particularité démographique, celle de la baisse de la fécondité urbaine. On est en présence de ménages dont le nombre de personnes n'excède pas trois (A0). Ils occupent un logement de type moderne discontinu. S'il est normal pour le groupe des professions intermédiaires (PI) qu'il soit associé à ce type de logement, il semble par contre incompatible avec les cadres et professions intellectuelles (CPIS) qui normalement devraient apparaître liés au logement de standing. À cela on peut avancer une explication relative à la structure démographique puisqu'il s'agit ici de ménages nucléaires constitués de deux ou trois personnes (A0). Cette caractéristique démographique pourrait attester d'une présence de jeunes couples qui trouvent dans le logement moderne discontinu un moyen de transition avant d'accéder au logement de standing.

Du côté “négatif” de ce troisième axe, se positionnent les modalités relatives aux catégories (apportant les plus fortes contributions) des retraités (H5) et des personnes sans activité professionnelle (H7). Ces deux catégories sont associées à trois types de logements : le logement économique (L4), le logement social (L5), et le logement rural (L9). Les retraités constituent un groupe socialement flou, leur position apparaît assez clairement associée à ces trois types de logements. Mais qui dit retraite dit baisse des revenus. Les faibles allocations que perçoivent les retraités mettent en danger certains ménages et menacent de basculer très vite vers le bas de la hiérarchie sociale. Ce risque est particulièrement sérieux pour les ménages locataires qui, faute de moyens financiers suffisants, seront probablement obligés de changer de logement pour un habitat moins confortable, voire précaire.

L'intensité de la croissance démographique que connaît Casablanca depuis la décennie 1970, jusqu'en l'an 2000 a favorisé l'extension spatiale de la ville, entraînant diverses formes d'extension du cadre bâti, une extension qui se manifeste par une multitude de formes de logement, des plus luxueuses, de type villas ou immeubles de haut standing passant par les logements de type économique, et de type social, jusqu'aux logements de type clandestin ou précaire (bidonvilles et douars). Mais l'un des aspects les plus marquants de cette dynamique urbaine est l'accentuation des disparités spatiales et sociales. En effet, sur le plan spatial, la pratique du zonage a beaucoup influencé le “modèle périphérique casablançais”. L'affectation du sol à des types définis d'habitat – zones de villa, zones de logement social, de logement économique, etc. – a contribué à la division de l'espace et cette division est aujourd'hui très perceptible dans l'espace périphérique.

Cette dynamique se manifeste, fondamentalement, par une aggravation des inégalités sociales, et par l'accentuation des écarts entre les groupes sociaux, particulièrement sensible dans la périphérie.

La répartition des différentes strates morphologiques du bâti résidentiel, héritée des divers modes de

production de l'habitat et des diverses politiques d'urbanisme qu'a connus Casablanca, dessine donc l'espace physique et social actuel de l'agglomération, avec ses contrastes d'une acuité saisissante, si l'on considère ses franges d'extension périphérique.

Au-delà de la configuration, qui associe les groupes socio-professionnels les plus aisés à un habitat luxueux, et les groupes socio-professionnels les plus démunis à un habitat précaire, les différents espaces de vie que nous rencontrons dans la périphérie casablancaise attestent des difficultés que rencontrent beaucoup de catégories sociales dans leurs aspirations, leurs choix résidentiel et dans leur intégration à la ville. L'exemple le plus frappant est celui du logement clandestin qui marque encore l'espace périphérique, en dépit des efforts de régulation.

Il existe, certes, un système de correspondances globales entre appartenance sociale et type de logement, et ce sont ces inter-relations qui déterminent des contrastes profonds, voire une véritable ségrégation dans l'espace. Toutefois, ce système de correspondances est asymétrique, et laisse apparaître des discordances. Ces dernières concernent particulièrement les ménages des classes moyennes, qui se trouvent dispersés entre différents types de logements. Cet éclatement des classes moyennes nous intéresse particulièrement, car la présence d'une fraction de cette classe dans le logement clandestin est un puissant révélateur de la difficulté que rencontrent certains ménages pour accéder à un logement convenable.

La crise urbaine est aussi une crise de la société, révélant des blocages, des obstacles à l'amélioration, sinon des effets de discension sociale. Une analyse complémentaire sur les mobilités, sociales et résidentielles, des populations pourrait nous éclairer sur la contribution des classes moyennes à l'urbanisation clandestine. Ce mouvement traduit-il un appauvrissement de ces classes moyennes ou une transformation du mode de production urbaine qui ne serait plus systématiquement réservé aux pauvres ? ■

Annexe A

Les variables et les modalités retenues dans l'analyse factorielle des correspondances (A.F.C.)

Variables	Modalités	
Nombre de personnes par logement	– 2 personnes – 3 à 4 personnes	– 5 à 6 personnes – 7 personnes et plus
Nombre d'enfant par ménage	– 0 enfant – 1 à 2 enfants	– 3 à 4 enfants – 5 enfants et plus
Date de naissance du chef de ménage	– Avant 1945 – De 1945 à 1955 – De 1955 à 1994	
Age	– Moins de 30 ans – De 30 à 44 ans	– De 45 à 59 ans – 60 ans et plus
Lieu de naissance	– Casablanca – Autre ville	– Campagne – Etranger
Durée de résidence dans la ville	– moins de 10 ans – De 10 à 19 ans	– De 20 à 29 ans – De 30 ans et plus
Niveau d'instruction	– Sans instruction ou instruction coranique – Primaire – Secondaire	– Lycée – Université
Activité professionnelle	– Artisan Commerçant et Chef d'entreprise – Cadre et Profession Intellectuelle supérieure – Profession Intermédiaire – Employé – Ouvrier – Non structuré – Autres sans activité	
Situation dans la profession	– Employeur – Indépendant – Salarié	– Non structuré – Autres
Activité de l'établissement (entreprise)	– Production, Fabrication, Chantier, exploitation. – Installation, Réglage, Réparation, Maintenance – Gardiennage, Nettoyage, Entretien, Ménage. – Manutention, Magasinage, Transport, Logistique. – Secrétariat, Guichet, Saisi, Standard, Accueil. – Gestion	– Direction générale ou adjoint direction, Etat major – Commerce, Vente, – Recherche, Etudes, Informatique. – Enseignement, Formation, Santé Travail social, Information, publicité, art, spectacle, sport. – Autres, sans activité professionnelle.
Aide famille	– 0 personne – 1 personne	– 2 personnes – 3 personnes
Type de logement	– Luxe de haut standing – Luxe moderne – Moderne discontinue – Collectif moyen – Economique	– Social – Clandestin – Précaire – de ou dans l'établissement – Rural
Statut d'occupation	– Propriétaire & copropriétaire – En cours de propriété – Locataire	– Location de fonction – Logement gratuit – Autres
Nombre de pièces occupées dans le logement	– 1 à 2 pièces – 3 à 4 pièces	– 5 à 6 pièces – 7 pièces et plus
Equipement de logement en cuisine	– Cuisine – W-C – Bain-douche	– Réseau d'assainissement – Electricité.

Bibliographie

BERGER M. et RHEIN C., (1988), Parc de logements, structure des ménages et division sociale de l'espace en région Ile-de-France, Paris, INSEE, DEP, Paris.

BRUN J., Ecologie urbaine et géographie sociale, *In Villes en Parallèle*, n° 4, 1981, p. 8-40.

BRUN J., RHEIN C., éd., (1994), La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures, Paris, L'Harmattan.

DENEUX J.-F., « Structure sociale et parc-logement à Paris : approche quantitative, Géographie sociale », Actes du colloque de Lyon, 14-16 octobre, 1972, édité par NOIN.D, 1983, p. 172-185.

SEGAUD Marion, BBONVALET Catherine, BRUN Jacques, s.dir. (1998) Logement et habitat, l'état des savoirs, Editions La Découverte.

PAUGAM S., (1991), *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.

STRATES, (laboratoire), (1991), Traductions spatiales de processus ségrégatifs en Ile-de-France, Rapport final, Paris, CNRS.

STRATES, (laboratoire), (1992), Typologie socio-professionnelle des communes et sections de communes, INSEE, Document de travail, F9203, mars, 1992.



Abonnement annuel

I. Abonnement ordinaire

- Prix : 15 Dh x 6 = 90 Dh
- Frais d'envoi : 15 Dh x 6 = 90 Dh

II. Abonnement de soutien

- 400 Dh et plus par an

*Pour vos abonnements :
Contactez le CND (Centre National de Documentation)*